

Chronique archéologique 1998

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **107 (1999)**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chronique archéologique 1998

Deux anniversaires pour l'archéologie vaudoise

L'archéologie vaudoise a vécu en 1998 sa centième année d'existence légale et administrative. C'est en effet le 10 septembre 1898 que fut adoptée à Lausanne la première loi cantonale en Suisse « sur la conservation des monuments et objets d'art ayant un intérêt historique ou artistique ». Dorénavant, l'État avait la compétence d'intervenir pour la conservation du patrimoine archéologique et monumental, au nom de l'intérêt public. Il s'en donnait les moyens en confiant les tâches de surveillance, d'inventaire et de conservation à un archéologue cantonal et à une commission cantonale des Monuments historiques.

Ce centenaire a été rappelé par une exposition présentée à l'Espace Arlaud, à Lausanne, et par une publication évoquant la naissance et le développement du service au début de ce siècle.¹ Le rôle éminent joué par Albert Naef, premier archéologue cantonal, y est largement souligné. Un juste hommage a été ainsi rendu à ceux qui ont ouvert la voie aux recherches archéologiques modernes et défendu la protection du patrimoine.

L'année 1998 a également marqué les vingt-cinq ans de fonctionnement de la Section des Monuments historiques et archéologie (créée en 1973), dans le régime de la loi renouvelée en 1969. L'archéologie cantonale vaudoise relève dorénavant du Département chargé des infrastructures : dénomination fort adéquate pour notre secteur d'activités, généralement souterraines.

Le quart de siècle écoulé a été marqué par de nombreuses et réjouissantes découvertes archéologiques, mais aussi par des interventions de conservation qui ont largement enrichi le patrimoine cantonal. Ce sont les conséquences

¹ Denis BERTHOLET, Olivier FEIHL, Claire HUGUENIN (réd.), *Autour de Chillon. Archéologie et restauration au début du siècle. Document du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire*, Lausanne, 1998, 264 p.

d'un inventaire et d'une gestion du patrimoine archéologique à nouveaux effectifs, après avoir été quasi inexistants pendant près de cinquante ans.²

Un bilan récemment publié, relatif aux trente années écoulées de grands travaux routiers impliquant des fouilles archéologiques en Suisse,³ montre que les archéologues vaudois, au cours des dernières décennies, ont fort bien conduit les interventions rendues nécessaires par ces impacts sans précédents. À fin 1995, c'est près de 30 millions de francs au total (valeur indexée) qui ont été consacrés aux fouilles de sauvetage autoroutières et à l'étude de leurs résultats, essentiellement dans le nord du canton (RN1, RN5, RN9).

Aujourd'hui et pour quelques années encore, les grands chantiers comme ceux de Concise-Rail 2000 et de l'autoroute A5 représentent plus des deux tiers du volume d'activité et du coût de l'archéologie cantonale (Avenches inclus). Cependant, ces investigations n'ont ni hypertrophié ni spécialisé le service cantonal vaudois, dans sa structure et dans son fonctionnement, comme nous le constatons aujourd'hui dans plusieurs cantons qui se sont consacrés de manière préférentielle à cette archéologie extensive. Les vingt-cinq dernières années montrent au contraire que les circonstances nous ont permis d'entretenir un équilibre avec les interventions et recherches dans toutes les parties du territoire et dans les divers domaines et époques du patrimoine archéologique. La diversité et la richesse du territoire vaudois imposaient naturellement ce choix.

Les résultats de cette gestion et des efforts consentis se matérialisent au terme de procédures parfois longues : les publications relatives aux fouilles et aux études se multiplient (quatre Cahiers d'archéologie sont parus en 1998 ; la série compte actuellement septante-trois titres) et le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire a ouvert au début de l'année sa première salle d'exposition permanente consacrée à la préhistoire vaudoise. Les reconstitutions présentées sont directement issues des principales recherches récentes de l'archéologie cantonale, avec le matériel qui en provient (abri du col du Mollendruz, sépultures néolithiques de Vidy, stations lacustres d'Yverdon, etc.). La suite chronologique de ce panorama archéologique vaudois est en préparation dans les espaces nouvellement affectés au Palais de Rumine. Il présentera de nombreux autres sites et découvertes révélés ces dernières années.

² Les sites archéologiques recensés et localisés dans le territoire vaudois sont actuellement au nombre de 1800.

³ Gilbert KÆNEL (éd.), *30 ans de grands travaux. Quel bilan pour la préhistoire suisse ? Actes du colloque de Bâle (13-14 mars 1998). Documents du GPS*, n° 1, Lausanne, 1998, 94 p.

Signalons enfin quelques publications générales intéressant notamment l'archéologie vaudoise :

– Patrick MOINAT, « Les cistes de type Chamblandes », in *Sépultures d'Occident et genèse des mégalithismes (9000-3500 avant notre ère)*, Paris, Éd. Errance, 1998, pp. 127-143.

– Carine WAGNER, *Le Chablais dans les pas des archéologues. Du Paléolithique au Haut Moyen Âge*, Monthey, 1998, 40 p.

– Denis WEIDMANN, « Les autoroutes de l'archéologie : des petits sondages aux grands travaux », in *AS 21*, 1998, pp. 80-84.

– Claus WOLF, « Kontinuität und Kulturwandel im Neolithikum der Westschweiz. 20 Jahre danach », in *Tradition und Innovation. Festschrift für Christian Strahm*, Leidorf, 1997, pp. 201-222.

Investigations et publications

Les notices qui suivent donnent un compte rendu des principales investigations et études poursuivies ou achevées en 1998, relatives à des sites archéologiques du canton. Les aspects administratifs ne sont en principe pas évoqués, de même que les sondages, prospections ou interventions qui n'ont pas encore produit de résultats significatifs. La présentation de certains objets peut être ainsi reportée à une chronique ultérieure.

En règle générale, les rapports et documents mentionnés sont déposés à la Section des monuments historiques et archéologie. Ils sont destinés à être conservés aux Archives cantonales, avec les dossiers des affaires correspondantes.

Abréviations

Chronologie

P	Paléolithique et Mésolithique
N	Néolithique
Br	Âge du Bronze
Ha	Hallstatt
L	La Tène
R	Époque romaine
HM	Haut Moyen Âge
M	Moyen Âge

AP	Archéologie préindustrielle
I	Indéterminé

Institutions, entreprises

AAM	Atelier d'archéologie médiévale, Moudon
BAMU	Bureau d'archéologie monumentale et urbaine Lausanne
IAHA	Institut d'archéologie et d'histoire ancienne, Uni- versité de Lausanne
MCAH	Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne
MHAVD	Monuments historiques et archéologie. Dépar- tement des travaux publics, de l'aménagement et des transports du canton de Vaud
MHL	Musée historique de Lausanne
MR	Musée romain

Publications

AS	Archéologie suisse. Bulletin de la Société suisse de préhistoire et archéologie
ASSPA	Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie
BPA	Bulletin de l'Association Pro Aventico
CAR	Cahiers archéologie romande

Sauf mention contraire, les notices ont été rédigées par le soussigné.

Denis Weidmann, archéologue cantonal

AVENCHES District d'Avenches – CN 1185 570 800/193 950

Br-Ha *En Chaplix – Site protohistorique*

Publication complète des résultats de fouilles effectuées à l'occasion de la construction de la route nationale A1, voir :

– Anne-Marie RYCHNER-FARAGGI, « Avenches VD – En Chaplix. Structures et mobilier d'un site de la fin du Bronze final et du Hallstatt ancien », in *ASSPA 81*, 1998, pp. 23-38.

AVENCHES District d'Avenches – CN 1185 570 000/192 500

R *Investigations dans la cité gallo-romaine*

En 1998, les archéologues de la Fondation Pro Aventico ont étendu leurs investigations à diverses parties du site concernées par des travaux d'aménagement et de construction.

La campagne de sondages destinée à définir la topographie antique aux abords du théâtre a permis de nouvelles découvertes, relatives à la chronologie de sa construction et à son plan. À l'ouest de l'espace qui sépare le théâtre du sanctuaire du Cigognier, deux nouveaux temples gallo-romains ont été localisés, devant un vaste enclos renfermant un bâtiment à quatre galeries de façade, dont la fonction reste inconnue (fig. 1).

Ces découvertes, complétant celles des années précédentes, confirment l'importance des aires à fonctions religieuses à Aventicum en bordure occidentale des quartiers d'habitation.

En liaison avec les travaux de restauration et de nouvelle présentation des thermes de Perruet, à l'est du *forum*, la partie ouest du bâtiment a été mise au jour et relevée de manière complète (fig. 2).

Pour les informations détaillées sur ces découvertes et sur les autres recherches effectuées à Avenches et au voisinage du site, nous renvoyons aux publications et rapports :

– Martin BOSSERT, « Die figürlichen Reliefs von Aventicum (Les reliefs figurés d'Aventicum) », in *CAR 69*, Aventicum VII, Lausanne, 1998.

– Martin BOSSERT, « Die figürlichen Reliefs des Cigognier – Heiligtums in Avenches (Les reliefs figurés du sanctuaire du Cigognier à Avenches) », in *CAR 70*, Aventicum VIII, Lausanne, 1998.

– Daniel CASTELLA (réd.), « Aux portes d'Aventicum. Dix ans d'archéologie autoroutière à Avenches », in *Documents du Musée Romain d'Avenches 4*, Avenches, 1998.

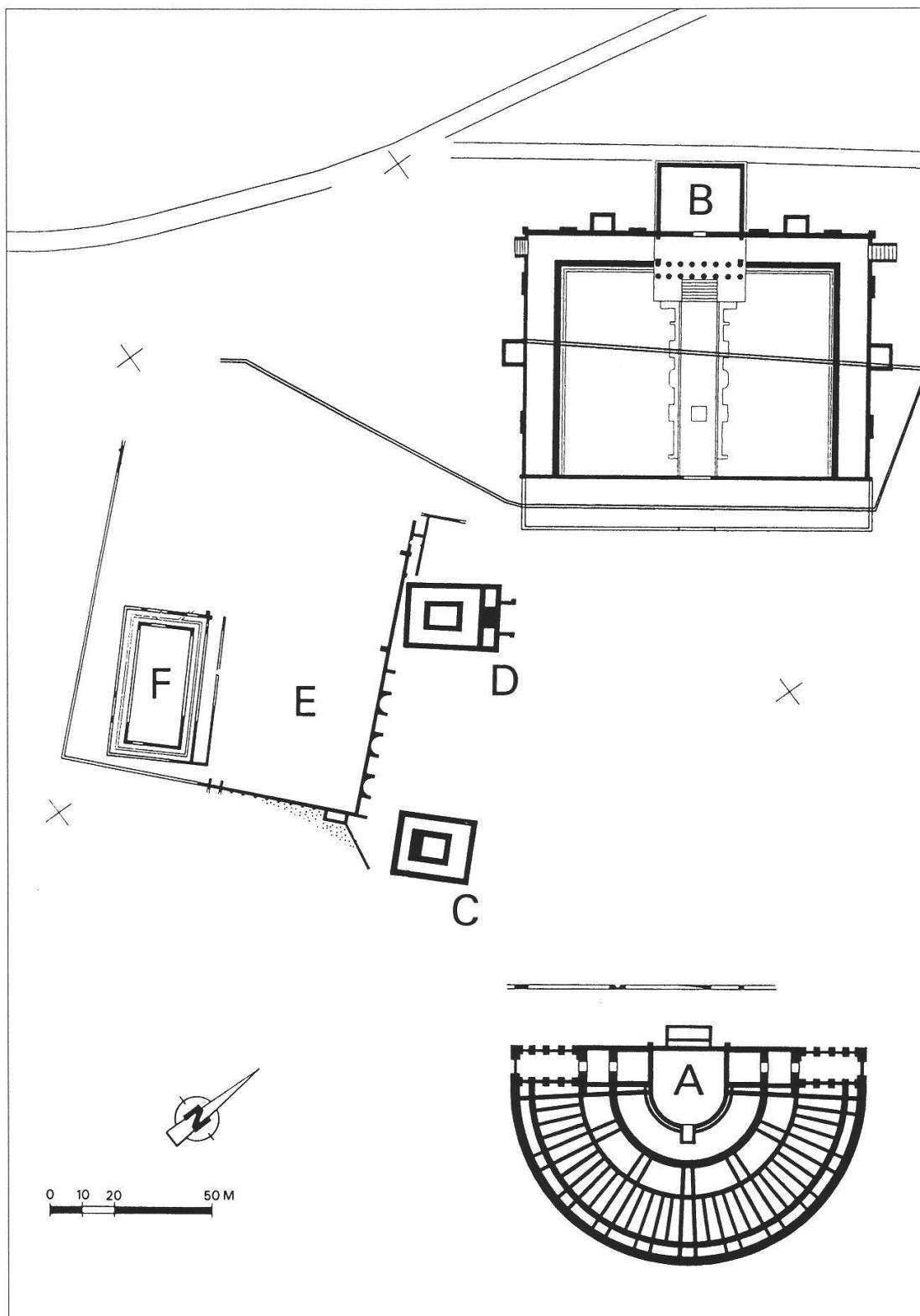


Fig. 1. Avenches. Plan schématique de la région théâtre-Cigognier. A : théâtre. B : sanctuaire du Cigognier ; C-D : nouveaux temples ; E : enclos ouest ; F : bâtiment-quadriportique. (Dessin FPA)

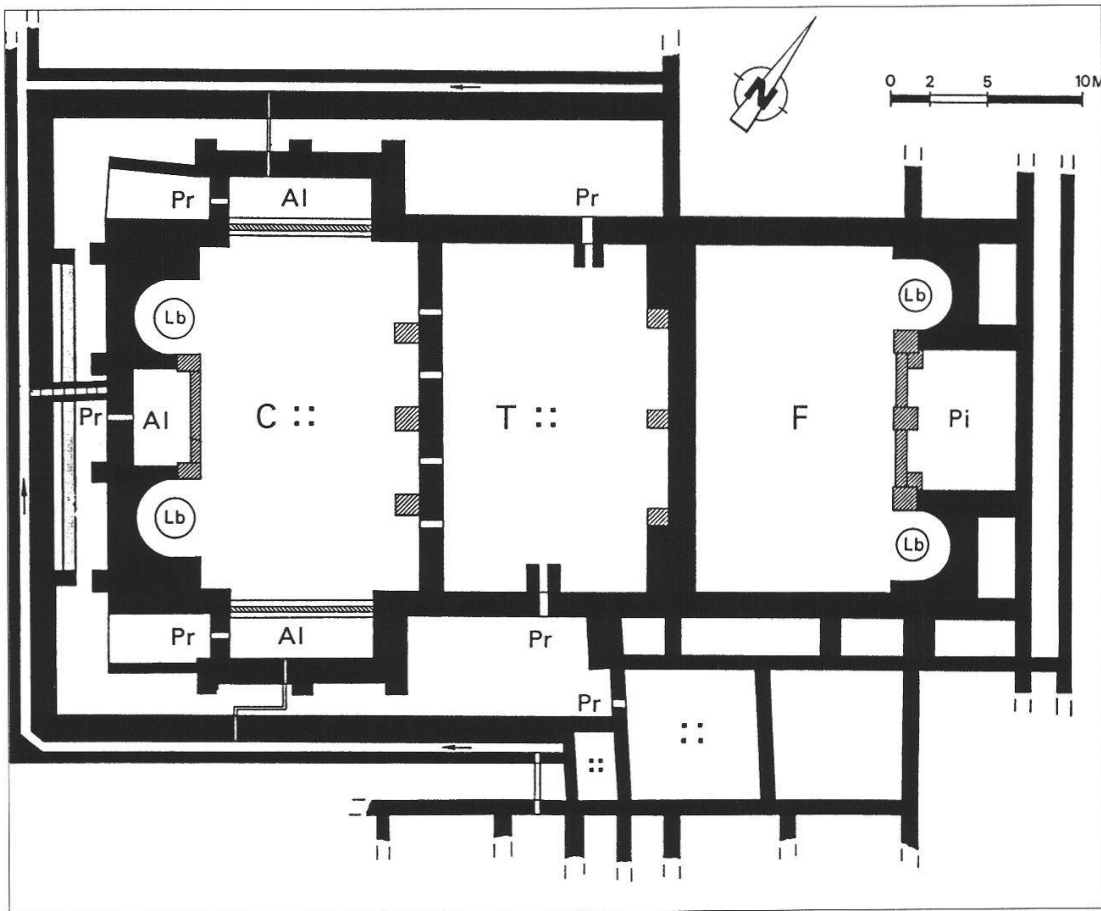


Fig. 2. Avenches. Plan schématique des thermes de Perruet. F : frigidarium ; T : tepidarium ; C : caldarium ; Pi : bassin froid ; Al : bassin chaud ; Lb : labrum ; Pr : præfurnium. (Dessin FPA)

– Daniel CASTELLA (réd.), « Vor den Toren der Stadt Aventicum. Zehn Jahre Archäologie auf dem Autobahnstrasse bei Avenches », in *Documents du Musée Romain d'Avenches* 5, Avenches, 1998.

– Anne HOCHULI-GYSEL (réd.), in *BPA*, n° 39, 1997-98 et n° 40, 1998-99.

CHÂTEAU-D'ŒX District du Pays-d'Enhaut
P *Abri sous bloc*

Le campement saisonnier mésolithique découvert près de Château-d'Œx en 1989 (voir *RHV*, 1996, pp. 278-280) a été l'objet d'une nouvelle campagne de fouilles en été 1998.

Investigations : P. Crotti – MCAH et coll.

CHESEAUX-NORÉAZ District d'Yverdon – CN 1203
N-Br *Sites préhistoriques de la rive sud du lac de Neuchâtel*

Les chercheurs de l'Université de Genève ont étendu leurs prospections, sondages et relevés à plusieurs sites préhistoriques dans le périmètre de la Grande Cariçaie.

Rapports

– Christiane PUGIN, Pierre CORBOUD, *Cheseaux-Noréaz – VD. Rive sud du lac de Neuchâtel. Champittet, la Grande Chenau, Châble-Perron. Inventaire et étude des stations littorales. Rapport sur les recherches réalisées en avril 1997*, Genève, GRAP, janvier 1998.

– Christiane PUGIN, Pierre CORBOUD, *Cheseaux-Noréaz – VD. Inventaire et étude des stations littorales de la rive sud vaudoise du lac de Neuchâtel. Travaux réalisés en mars 1998 dans la commune de Cheseaux-Noréaz, sur les sites préhistoriques de Champittet, la Grande Chenau et Châble-Perron*, Genève, GRAP, novembre 1998.

CONCISE District de Grandson – CN 1183 544 860/188 710
N-Br *Sous Colachoz – Stations lacustres, fouilles Rail 2000*

La deuxième étape des fouilles dans le gisement préhistorique (voir *RHV*, 1998, pp. 71-74) a pris fin au mois d'août 1998, confirmant la richesse exceptionnelle de la séquence stratigraphique des vestiges préservés dans l'ancienne baie lacustre.

Le déplacement provisoire de la voie ferrée en automne 1998 a libéré l'emprise du dernier secteur à explorer en 1999-2000, où sera achevée la construction du nouveau tracé ferroviaire au terme des investigations archéologiques.

Investigations : C. Wolf, A. Winiger MHAVD.

Publications

– Claus WOLF, « The cultural environment of the neolithic lake dwellings of western Switzerland », in *The Baltic coast landscape built of environment of the coastal areas during Bronze age*, Dantzig, 1998, pp. 231-241.

– Claus WOLF, « Die neolithischen und bronzezeitlichen Seeufersiedlungen von Concise-sous-Colachoz (Kanton Vaud) am Neuenburgersee », in *NAU-Nachrichtenblatt Arbeitskreis Unterwasserarchäologie* 4, 1998, pp. 27-35.

– Claus WOLF et al., « Les sites lacustres néolithiques et bronzes de Concise VD, Sous-Colachoz : premiers résultats et applications sur le Bronze ancien régional », in *ASSPA* 82, 1999, pp. 7-38.

ÉTAGNIÈRES District d'Echallens – CN 1223 536 700/160 350
R *Les Ripes – Atelier de forge et habitat (?)*

Au cours de la creuse de sondages mécaniques préliminaires sur le tracé du futur contournement de Cheseaux, une couche archéologique très carbonneuse d'une épaisseur de 50 cm env. s'étendant sur toute la largeur de l'emprise et sur une longueur de 80 m a été mise au jour. Intrigués par cette couche riche en matériel céramique notamment, nous avons entrepris la fouille d'un caisson test.

Ce dernier s'est avéré particulièrement fructueux, puisque sous une importante couche de pierres, scories de fer et fragments de tuiles (démolition ?), sont apparues plusieurs structures dignes d'intérêt. Il s'agit principalement des restes d'une forge, de deux canalisations de drainage couplées à un puits perdu, de plusieurs fosses carbonneuses dont la fonction reste à déterminer et de plusieurs trous de poteaux.

La forge installée à flanc de coteau est relativement bien conservée ; elle occupe un quadrilatère de 100 x 140 cm. À l'arrière de celle-ci, on a pu reconnaître l'endroit où était sans doute fixé le (les ?) soufflet, aménagement caractérisé par sa forme en arc de cercle et sa constitution d'argile fortement rubéfiée.

Les deux canalisations de drainage, à peu près identiques dans leur construction, sont formées de deux rangées parallèles de pierres (parfois des fragments de tuiles) disposées de chant ; la couverture est assurée par des dalles mises à plat par dessus. Le fond est rendu étanche par la présence d'une couche argileuse sur laquelle sont établies ces structures. Les canalisations, qui se rejoignent en aval de la forge, lui sont clairement postérieures, l'une des deux étant située exactement à l'aplomb de cette dernière. Forge et drainages n'ont apparemment aucun lien.

Un nombre impressionnant de scories a été prélevé de façon systématique ; leur diamètre varie entre moins de 1 cm et plus de 15 cm. Le volume total récupéré jusqu'à ce jour représente un poids supérieur à la tonne, ce qui laisse supposer la présence de plusieurs forges...

Les fouilles, abandonnées à la fin du mois de novembre pour cause d'inondation permanente, reprendront au printemps 1999 avec comme but principal de mettre en évidence d'autres forges, le point de départ et l'usage des drains, ainsi que des restes de construction (habitat ou atelier) dont aucun

plan n'a pu être établi sur la base des quelques trous de poteaux découverts lors de la campagne 1998.

François Eschbach

Investigations et documentation : Archéodunum SA, Gollion.

FAOUG District d'Avenches – CN 1165 573 400/194 800
Ha *Derrière-le-Chaney – Habitat protohistorique*

Publication des résultats complets des investigations faites dans le site en 1990 pour la construction de la route nationale A1. Voir :

– Anne-Marie RYCHNER-FARAGGI, « Faoug VD – Derrière-le-Chaney. Structures et mobilier d'un site hallstattien », in *ASSPA* 82, 1999, pp. 65-78.

LAUSANNE District de Lausanne - CN 1243 536 100/152 050
R *Vidy - Avenue des Figuiers 39 et 41*

Des sondages archéologiques et contrôles de terrassements dès octobre 1998 ont attesté la présence de vestiges à l'est du Flon. Une tombe à incinération isolée, accompagnée d'un riche dépôt d'objets métalliques, a été prélevée en bloc, pour assurer son traitement de conservation au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire. Elle constitue pour l'instant le premier indice de l'existence d'une zone funéraire ou cultuelle dans cette partie de la périphérie du *vicus*. Les restes de constructions, dont le dégagement effectif n'aura lieu qu'au début de 1999, s'avèrent être ceux du théâtre gallo-romain de Lousonna.

Investigations et documentation : F. Rossi et F. Eschbach, Archéodunum SA.

LAUSANNE District de Lausanne – CN 1243 535 625/152 090
R *Chemin des Ruines Romaines – Vicus de Lousonna*

En automne 1998, le remplacement d'une canalisation d'eau au chemin des Ruines Romaines, au nord-ouest de la promenade archéologique, a permis d'observer en coupe l'hypocauste d'une pièce à abside, découverte en 1937. Celle-ci avait alors été interprétée comme un élément des thermes publics du *vicus*, à proximité immédiate de la basilique. Lors des travaux de 1998,

d'autres structures romaines ont été repérées, dont deux murs et un sol, qui pourraient appartenir au complexe thermal.

Christophe Henny

Investigations et documentation : C. Henny, M. Rohner, Archéodunum SA.

LAUSANNE District de Lausanne – CN 1241 538 340/152 700

Br-M *Place de la Cathédrale nord*

Les travaux de réfection du local souterrain de l'ancienne chaufferie de la cathédrale, au pied de la tour nord-ouest, ont recoupé des niveaux proto-historiques dans l'ancien vallon qui creusait l'axe du plateau de la Cité.

Alors que le profil du versant oriental a été reconnu à maintes reprises lors des diverses fouilles effectuées depuis 1970, des observations et relevés de l'été 1998 nous renseignent pour la première fois sur la topographie du versant occidental. L'emplacement de l'égout médiéval sous la grande travée de la cathédrale a été également relevé, ainsi que les relations stratigraphiques du terrain avec la construction de la nef.

Observations et relevés : K. Weber-MHA, W. Stoeckli-AAM.

LAUSANNE District de Lausanne – CN 1243 538 395/152 810

R-M *Rue de l'Académie – Vestiges de constructions*

La construction d'un parc à voitures enterré, dans une petite cour ménagée entre les rues de la Cité-Devant et Derrière, de l'Académie et de la place du Château a pu être fouillée confortablement. Malgré les terrassements importants à l'époque moderne, des dizaines de trous de poteau et des fosses y ont été dégagés, d'un diamètre variant entre quelques centimètres et 1 m (fig. 3). Ces traces d'une architecture en matériaux légers, notamment un fond de cabane, témoignent de l'extraordinaire densité du bâti à la Cité avant le bas Moyen Âge. Leur interprétation ne sera possible qu'après l'étude fine du riche matériel découvert, qui, outre les désormais classiques tessons du Bronze final dans le colluvionnement, recouvre continûment la période qui va de Trajan aux Montfalcon (fig. 4), conclue par des rejets plus récents contenant notamment de la céramique de poêle.

François Christe



*Fig. 3. Lausanne – Rue de l'Académie. Vue générale de la fouille, vers le sud.
(Photo BAMU, Lausanne)*

Mandat : Établissement cantonal d'assurance contre l'incendie.

Investigations et documentation : F. Christe, W. Dudan, S. Fachard, I. Galiñanes-Vlah, A. Ogay, D. Poget, P. Simon, S. Verdan, G. Vietti, BAMU, Lausanne.



*Fig. 4. Lausanne – Rue de l'Académie. Deux statuettes en terre cuite, l'une tenant un oiseau et l'autre une croix, retrouvées dans la recharge d'un sol en terre battue. XIII^e-XIV^e siècle ? H. max. 8 cm.
(Photo Rémy Gindroz, Lausanne)*

LAUSANNE District de Lausanne – CN 1243 538 360/152 630
M *Place de la Cathédrale 6 – Cimetière de la cathédrale*

L'étroite tranchée pour le drainage de la façade nord de la maison Gaudard a permis de fouiller rapidement une grosse trentaine de squelettes, en décubitus dorsal et orientés est-ouest pour la plupart, ainsi que de nombreux amas d'ossements déplacés, parfois encore en connexion. Deux horizons d'inhumation ont été identifiés, le premier, très dense, immédiatement sous le sommet du remblai qui constitue la terrasse actuelle, et le second correspondant à celui de la rue Saint-Étienne, dans les limons de pente. En l'absence de tout matériel datant, c'est la reconstruction de la façade actuelle en 1673, qui perturbe plusieurs de ces tombes, qu'il faut retenir comme terminus pour la datation des inhumations.

Des vestiges de constructions antérieures à cette façade, notamment une structure en bois, ont également pu être documentés. Leur étude sera menée de pair avec l'analyse de l'élévation.

François Christe

Mandat : Ville de Lausanne.

Investigations et documentation : E. Besson, V. Bugnon, F. Christe, W. Dudan, S. Fachard, I. Galiñanes-Vlah, A. Ogay, D. Poget, P. Simon, S. Verdan, G. Vietti, BAMU, Lausanne.

LAUSANNE District de Lausanne – CN 1243 538 460/552 755
M *La Cité – Front oriental du mur de ville*

Après débroussaillage du mur qui borde la Cité à l'est, il s'est avéré qu'une bonne partie de cet ouvrage remonte au Moyen Âge, et qu'il y a là un vestige essentiel des fortifications de la ville, exceptionnellement préservé ici grâce à sa fonction résiduelle de mur de terrasse. Avec sa longueur de 120 m, il représente en effet grosso modo un quart de l'enceinte de l'*oppidum* de la Cité, fortifiée dans cette partie dès le IX^e siècle au moins.⁴ Des tronçons entiers de l'ouvrage, surtout repérables actuellement à l'arrière des immeubles aux numéros 17 et 19 de l'avenue Menthon, présentent un petit appareil très régulier de quartiers de molasse, d'évidence médiéval, sur une hauteur

⁴ Marcel GRANDJEAN, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, tome 1, « La ville de Lausanne : introduction, extension urbaine, ponts, fontaines édifices religieux (sans la cathédrale), hospitaliers, édifices publics (I) », Bâle, 1965, p. 61.

conservée de 8.50 m en moyenne. Au nord comme au sud de ce tronçon, plusieurs pans du mur montrent un grand appareil, plus tardif, du fait notamment de la présence de trous de pincés. Les réparations, les insertions de châtepeures ou de colonnes de chute sub-récentes, voire la construction de doublages confortant l'édifice, montrent que le souci de son entretien a été constant, bien au-delà des nécessités défensives médiévales attestées par les sources.

Les travaux de conservation et de mise en valeur, avec l'étude prévue, mettront à disposition du public un pan essentiel de l'histoire médiévale de Lausanne, avec sa fortification et son parcellaire ancien révélé par les travaux au numéro 28.⁵ Le cheminement piétonnier, sur le couronnement conservé de la muraille, constituera à n'en pas douter un formidable outil pédagogique sur la topographie et l'histoire de la ville.

François Christe

Investigations et documentation : F. Christe, BAMU, Lausanne.

LAUSANNE District de Lausanne – CN 1243 538 445/152 500
M *Rue Saint-Martin – Mur de ville présumé*

L'agrandissement d'une chambre du chauffage urbain, sous le pont Bessières, a révélé la présence d'un fragment de mur coupé par d'anciennes fouilles, sur une longueur de 1 m et une profondeur de 50 cm. Un seul parement a été dégagé, composé de trois assises de quartiers de molasse très grossièrement taillés, apparemment ravalés. D'après son emplacement, il pourrait s'agir d'un segment du mur de ville.

François Christe

Investigations et documentation : F. Christe, BAMU, Lausanne.

LAUSANNE District de Lausanne – CN 1243 538 475/152 360
M *Quartier Saint-Pierre-Bourg – Vestiges médiévaux*

La pose de nouvelles canalisations et la reconstruction de la chaussée ont mis au jour nombre de vestiges correspondant à l'ancien alignement des maisons,

⁵ François CHRISTE, « Lausanne – Rue Cité-Derrière n° 20 à 28 – Maisons médiévales », in « Chronique archéologique 1996 », *RHV*, 1997, pp. 223-228.

avant l'élargissement ou le percement des rues actuelles. Deux caves voûtées ont notamment été repérées, l'une à la place Benjamin-Constant, l'autre sous la rue du Lion-d'Or.

François Christe

Investigations et documentation : F. Christe, S. Fachard, D. Poget, P. Simon, S. Verdan, G. Vietti, BAMU, Lausanne.

LAUSANNE District de Lausanne – CN 1241 538 200/152 360
M *Église Saint-François*

Au terme de la restauration du monument, publication de l'analyse archéologique de l'église et de l'histoire de sa construction et de ses restaurations. Voir :

– Claire HUGUENIN, Ulrich DOEPPER, Olivier FEIHL, « L'église Saint-François de Lausanne. Genèse d'un monument historique », in *CAR 73*, Lausanne, 1998.

LAUSANNE District de Lausanne – CN 1243 537 730/150 880
M *Ouchy – Château*

C'est en prévision de la construction d'une salle enterrée que deux sondages mécaniques ont été ouverts sous la terrasse au sud du château. Leur grande profondeur n'a pas permis de documenter les aménagements repérés, qui doivent correspondre au bassin du port médiéval.

François Christe

Investigations et documentation : F. Christe, BAMU, Lausanne.

LUTRY District de Lavaux – CN 1243 542 040/150 400
M *Quartier Gustave-Doret – Vestiges du mur de ville*

Le projet de reconstruction complète de ce quartier, situé dans l'ancien bourg de Lutry, a justifié l'ouverture de sondages archéologiques de reconnaissance pour déterminer la présence et l'état de conservation d'éventuels vestiges, notamment de l'enceinte. Trois tranchées profondes de 1.50 m ont été

ouvertes à la pelle mécanique ; l'une a révélé la présence du dispositif complet mur de ville-lice-braie-fossé, connu par les sources documentaires au XIII^e siècle.⁶ Dans les deux autres, des fondations d'une largeur atteignant 1.80 m ont été mises au jour.

Malgré leur faible extension, les trois sondages effectués ont révélé des vestiges significatifs des défenses médiévales, dont le dégagement préciserait la disposition ultime, comme le détail du développement mal connu du bourg extérieur. Il s'agit donc là d'un enjeu essentiel d'histoire urbaine.

François Christe

Investigations et documentation : F. Christe, D. Poget, G. Vietti, BAMU, Lausanne.

Rapport

– François CHRISTE, *Lutry – Quartier Gustave-Doret. Rapport sur les sondages archéologiques*, Lausanne, BAMU, 26 novembre 1998.

LUTRY District de Lavaux – CN 1243 535 540/150 150
M Montagny – Château

La construction de nouvelles caves enterrées, en amont du bâtiment, a révélé la présence d'un fort mur incurvé vers le sommet de la butte du château. Composé de boulets morainiques, il était conservé sur une longueur d'une dizaine de mètres ; à la base, il est constitué d'un placage de gros blocs de 60 à 80 cm contre la moraine, puis maçonné en plus petits éléments ; du fait d'un fort talus, sa largeur passe ainsi de 1.80 à 0.85 m au sommet, pour une hauteur conservée de près de 3 m.

Le remplissage, côté extérieur, est constitué par un limon graveleux lâche, qui contraste fortement avec le matériau argileux extrêmement compact observé derrière le mur. Il doit donc s'agir là du comblement d'un fossé renforçant la défense. Ce type de disposition, que l'on attendrait concentrique à la butte, ne connaît guère de parallèles ; il faudra attendre d'éventuels travaux sur les petits côtés de l'édifice pour mieux cerner la topographie originelle de cet établissement.

Dans un deuxième temps, une brèche étroite, de 50 cm seulement, a été percée dans le mur pour y loger un escalier ; un mur bordait le côté ouest de

⁶ Marcel GRANDJEAN et alii, *Lutry – Arts et monuments*, tome 1, Lutry, 1990, pp. 65-71, notamment fig. 101.

cet accès, qui débouchait dans l'enclos sur une petite construction en pierre de 3 m de côté.

Trois archères ont encore été relevées après piquage de la façade amont ; la mieux conservée indique une hauteur de 2 m avec un vide de 20 cm, prolongé par un ébrasement chanfreiné. La tour occidentale présentait une fente très étroite, haute de 1.90 et large de 8 cm seulement. Pour le reste, la façade côté lac a été intégralement reconstruite. Enfin, l'analyse de l'intérieur du bâtiment, passablement modernisé, a été négligée.

François Christe

Investigations et documentation : F. Christe, W. Dudan, S. Fachard, D. Poget, P. Simon, S. Verdan, BAMU, Lausanne.

MONT-LA-VILLE District de Cossonay – CN 1222

P *Abri préhistorique*

Les résultats scientifiques des fouilles 1981-1991 dans les niveaux mésolithiques sont publiés. Voir :

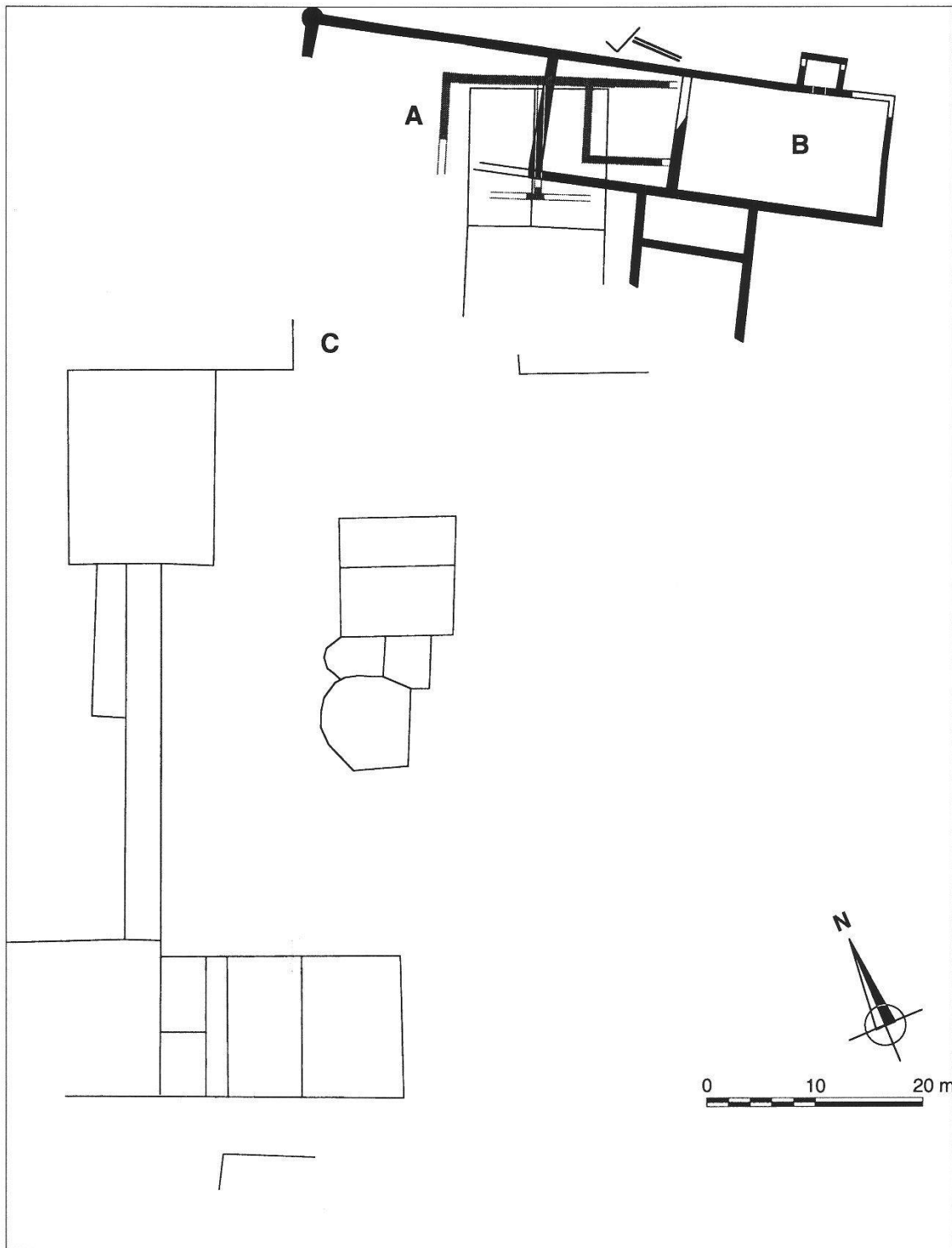
– Gervaise PIGNAT, Ariane WINIGER, « Les occupations mésolithiques de l'abri du Mollendruz. Abri Freymond. Commune de Mont-la-Ville (VD Suisse) », in *CAR 72*, Lausanne, 1998.

MORRENS District d'Echallens – CN 1223 536 850/160 000

R *Le Buy – Villa romaine*

Les sondages mécaniques (tranchées d'environ 18 x 2 m, espacées de 15 à 20 m) effectués sur le tracé de la route d'évitement de Cheseaux avaient pour but de vérifier le plan des constructions dégagées au siècle passé (fig. 5, bâtiment C) ; ces dernières avaient été identifiées comme les vestiges d'une villa d'après le riche mobilier et les éléments architecturaux mis à jour (mosaïque, peinture murale, sol en *opus spicatum*, colonne et chapiteau en calcaire, notamment).

Les sondages, qui concernaient la partie nord du site seulement, se sont révélés en majorité positifs, mettant en évidence un important réseau de murs. Cependant, suite à une récupération massive des matériaux au fil des ans, les vestiges étaient profondément arasés et il n'en subsistait au mieux que les fondations, voire, dans la plupart des cas, uniquement les tranchées de récupération des murs. Comme les niveaux de sols avaient été arasés, il a été



*Fig. 5. Morrens – Le Buy. Plan de la villa gallo-romaine.
 A : bâtiment dégagé lors de la campagne de 1998, rattachable au plan de 1899 ;
 B : bâtiment mis au jour lors de la campagne de 1998 ;
 C : constructions dégagées en 1899.
 (Dessin Archéodunum SA)*

décidé de mettre essentiellement en évidence le tracé des murs afin de proposer un plan précis.

L'orientation divergente de certains murs ainsi que l'utilisation de plusieurs techniques de construction permettent la distinction de deux bâtiments successifs (A et B). Il reste cependant difficile de proposer une relation chronologique entre ces deux constructions, car leurs recoupements n'apparaissent sur le terrain que sous forme de fossés de récupération.

L'un de ces deux édifices (A) – qui correspond plus ou moins à la construction quadrangulaire située au nord du site sur le plan de 1899 – présente la même orientation que le corps de bâtiment principal (C) et peut donc lui être rattaché.

En limite orientale de la fouille, les fondations d'un mur d'orientation nord-sud correspondent peut-être au mur de clôture du domaine de la villa.

Notons encore l'existence d'un certain nombre d'aménagements, pour la plupart vraisemblablement antérieurs aux deux édifices précités. Tous sont directement implantés dans le terrain naturel ; il s'agit de deux fossés, une canalisation, trois empièvements et un trou de poteau. Comme ils ont été repérés de manière très ponctuelle, l'organisation générale et la fonction précise de ces structures, de même que leur contemporanéité, demeurent incertaines.

Signalons tout de même la présence d'un fragment de céramique peinte (type Roanne 16) dans le remplissage du trou de poteau, significatif du début de la période augustéenne.

Malgré l'aspect partiel des plans dégagés et en dépit des incertitudes chronologiques, l'ensemble de ces découvertes a permis, outre un calage plus précis du plan de 1899, la mise en évidence de plusieurs phases d'occupation importantes.

Sandrine Reymond

Investigations et documentation : Archéodunum SA, Gollion.

NYON District de Nyon – CN 1261 507 700/137 400
R *Colonia Julia Equestris*

Sous une forme richement illustrée, publication du bilan d'un quart de siècle de recherches intensives dans le site de la colonie romaine.

– Frédéric ROSSI (réd.), « Nyon. Une colonie romaine sur les bords du lac Léman », in *Dossiers d'Archéologie* n° 232, avril 1998, 85 p.

NYON District de Nyon – CN 1261 507 890/137 600
R *Rue de la Porcelaine – Amphithéâtre*

Au courant de l'année 1998, les fouilles de l'amphithéâtre se sont concentrées sur la fin du dégagement des fondations des orthostates parant le mur de l'arène et sur la porte sud-ouest. L'objectif était de mettre en évidence les murs de soutènement des gradins qui bordaient l'accès à l'arène. Seul le mur nord-ouest a été repéré, tandis que son pendant sud-est, côté lac, a semble-t-il été entièrement récupéré. Un bloc architectural en réemploi paraît toutefois reprendre cette ancienne limite.

Par contre, la fouille en surface des niveaux de circulation et du comblement de l'accès a montré que la zone a de tout temps été l'objet d'inondations plus ou moins violentes qui ont laissé parfois d'importants dépôts de sables propres. Ces observations posent le problème d'un cours d'eau probablement situé au sud de l'amphithéâtre et qui aurait été dévié durant la période d'exploitation. Au milieu de ces phénomènes, un niveau moins perturbé et limité entre le mur et le bloc pourrait correspondre à la rampe d'accès. Plusieurs drains ont été repérés sous le niveau du seuil. Construits en bois, en tuiles et même simplement en boulets, ils démontrent le souci de canalisation des eaux posé aux bâtisseurs de l'amphithéâtre.

Le matériel retrouvé se compose principalement de céramique des I^{er} et II^e siècles ap. J.-C. Cependant, des fragments de poterie grossière dont la face interne porte des traces de vitrification peuvent être datés du III^e-IV^e siècle. Ce sont probablement des creusets utilisés par un atelier de verrier, qui n'a pas été repéré pour l'instant.

Pierre Hauser

Investigations et documentation : Archéodunum S.A., Gollion.

Publication

– Regula FREI-STOLBA, Frédéric ROSSI, Michel TARPIN, « Deux inscriptions romaines découvertes dans l'amphithéâtre de Nyon VD », in *ASSPA* 8, 1998, pp. 183-196.

NYON District de Nyon – CN 1261 507 840/137 450
R *Mosaïque dite du Thiase marin*

Il a été nécessaire d'évacuer la grande mosaïque romaine, au motif du Thiase marin, provenant de la zone du *forum*, et qui avait été recomposée en 1932

contre le mur nord de la cour intérieure du château. La délicate opération d'enlèvement en une seule pièce, commandée par la commune de Nyon, a été réalisée avec succès en novembre 1997. La mosaïque a été mise en dépôt, dans l'attente d'une nouvelle présentation dans le site du Musée romain de Nyon.

Cette intervention a inclus le relevé et l'étude de la mosaïque concernée et des autres pièces conservées au musée.

Rapport

– Serge REBETEZ, *Les mosaïques romaines de Nyon*, Genève, 1998.

Dépose de la mosaïque : A. Glauser et U. Weber, entreprise RSF, Fraeschels.

NYON District de Nyon – CN 1261 507 840/137 450
R-M *Cour du château*

Le programme de restauration et de réaménagement du château nécessitait l'excavation de la cour intérieure, pour y créer un nouvel accès et des locaux en sous-sol. Une fouille archéologique complète y a été conduite d'avril à décembre 1998, notamment dans le but de vérifier la présence de vestiges méritant d'être éventuellement conservés dans l'aménagement.

Plusieurs maçonneries se rattachent à l'époque romaine et aux constructions du quartier d'habitation qui occupait l'emplacement du château médiéval.

Les autres structures mises au jour remontent à l'époque médiévale, dont un grand mur curviligne, attribuable à un état antérieur du château ou à l'enceinte urbaine.

Investigations et documentation : S. Freudiger, C. Javet et P.-A. Troillet, Archéotech SA.

Rapport préliminaire

– Claire JAVET, Sébastien FREUDIGER, Pierre-Antoine TROILLET, *Nyon. Château – Cour intérieure. Investigations et documentation archéologiques*, Archéotech SA, janvier 1999.

OLLON District d'Aigle – CN 1284 564 100/126 900
N-Br-I *Saint-Triphon – Le Lessus – Destruction de site*

La présence d'un gisement archéologique a été détectée dans une ensellure à l'ouest de la colline du Lessus, lors de sondages effectués en 1979 pour le

programme de remise en état du périmètre de la carrière, en prévision de la fin de son exploitation.

En dépit des conditions très précises fixées dans le permis d'exploitation pour assurer la protection de ce secteur, il a été constaté en 1998 que l'exploitant a indûment déblayé l'ensellure et a anéanti cette partie du site, qui contenait des vestiges d'occupation préhistoriques. Cette destruction a été l'objet d'une dénonciation.

Des prospections effectuées au voisinage de ce secteur ont mis au jour un important lot de fragments de bronze, qui complètent un dépôt de fondeur fouillé en 1898, remontant à l'âge du Bronze.

Lors des mêmes recherches, de nombreuses monnaies ont été récoltées sur le plateau du Lessus.

Prospections : C. Ansermet

Publications

– Philippe CURDY, « Vaud : Saint-Triphon, Le Lessus », in *Vallis Poenina, le Valais à l'époque romaine. Catalogue d'exposition*, Sion, Musées cantonaux du Valais, 1998, pp. 147-149.

– Anne GEISER, Yves MUEHLEMANN, « Les monnaies de Saint-Triphon », in *Vallis Poenina, le Valais à l'époque romaine. Catalogue d'exposition*, Sion, Musées cantonaux du Valais, 1998, p. 150.

ONNENS District de Grandson – CN 1183 542 410/188 020

Br-Ha-L-R-M *Le Motti, Beau-Site – Habitat*

Les fouilles entreprises en 1995 se sont poursuivies durant toute l'année 1998. Elles ont permis de mieux dissocier sur l'ensemble du site sept périodes d'occupations s'échelonnant de l'âge du Bronze à la période moderne. À l'heure actuelle, la phase la plus ancienne est attribuable au Bronze moyen (BzB), datée typologiquement par une épingle à col perforé et à tête discoïde (fig. 6). Les vestiges de cette époque restent encore ténus, cependant, la mise en évidence d'un horizon lithique permet de supposer l'existence de structures d'habitat.

Le Bronze final est représenté entre autres par un dépotoir attribué à une phase palafittique (Ha B). Avec cet horizon apparaissent également des aménagements de terrasses.

Le Premier âge du Fer est pour le moment le mieux représenté, notamment par une grosse quantité de céramique. Cette période est marquée par un important mouvement de terrain (solifluxion) endommageant l'habitat, mais n'entraînant pas un abandon du site.



*Fig. 6. Onnens – Le Motti. Témoins de l'âge du Bronze moyen :
tasse à anse (diam. 11.3 cm) et
épingle en bronze à col perforé et tête discoïde (long. 12 cm).
(Photos Fibbi-Aeppli, Grandson)*

La colline d'Onnens continue à se peupler durant le Second âge du Fer. Plusieurs fosses ont été mises au jour, ainsi qu'une habitation de petit module (6.50 x 3 m), dont une planche de bois calcinée a été datée des environs de 228 av. J.-C.

Succédant à ces vestiges, plusieurs structures architecturales (sablères basses, trous de poteaux, tuiles) de l'époque romaine ont pu être observées. À ce jour, trois établissements en terre et bois de modules différents ont été repérés, suggérant même deux états d'occupation que l'analyse du matériel tentera de déterminer.

Comme déjà relevé dans les précédentes chroniques, les témoins du Moyen Âge sont relativement nombreux, mais ont passablement souffert des travaux de drainages et de labours de l'époque contemporaine.

Les premiers essais de datation attestent une occupation durant le XV^e siècle, cependant, d'autres structures semblent être postérieures. Un tronçon de route, avec plusieurs niveaux de recharges, se trouve bordé de nombreuses fosses à chaux. Les abords de cette voie semblent être occupés de part et d'autre par des bâtiments, notamment par une maison rurale construite en partie sur solin de pierres sèches.

Parallèlement à la fouille, une étude géomorphologique en cours permet de mieux préciser la nature de la colline d'Onnens et de ses abords, qui se situent au pied des premiers contreforts du Jura calcaire et à la limite de la molasse d'eau douce.

L'avancée de la langue glaciaire rhodanienne a formé, sur un noyau molassique à équidistance du Jura et du lac de Neuchâtel, une butte sur le flanc ouest de laquelle se situe le site du « Motti ». Elle limite sur son flanc nord un petit vallon de pente régulière qui draine les eaux du bassin versant jurassien.

L'accumulation des eaux des sources et du paléo-pontet ralenties au bas de cette colline, où la pente devient plus faible et où le substrat argileux est imperméable, ont formé un plan d'eau à proximité duquel l'homme s'est établi. L'enregistrement des sédiments pris au piège dans cette cuvette permet de suivre l'évolution du paysage durant plusieurs millénaires.

À 400 m au sud du site d'Onnens-Le Motti, au lieu-dit « Le Beau-Site », un caisson de 50 m² a été ouvert au cours de l'automne 1998, afin de comprendre, d'une part, la nature chronologique des gisements archéologiques repérés lors de sondages préliminaires effectués en 1996 et, d'autre part, la fonction de ceux-ci.

Dans l'état d'avancement actuel de la fouille, nous pouvons dire qu'il existe au moins deux horizons datés du Bronze moyen. Le premier est une zone de rejet présentant un riche matériel céramique ainsi que la présence d'un paléo-drain. La dispersion du matériel céramique du second horizon



Fig. 7. Onnens – Praz Berthoud. Fouille d'une grande fosse de combustion hallstattienne. (Photo C. Falquet – MHAVD)

semble indiquer une fragmentation des récipients sur place, en périphérie d'un habitat.

*Timo Caspar, Benoît Montandon, Lorenzo Perraudin,
Carole Senn, Fabrice Tournelle*

Investigations et documentation : Archéodunum SA, Gollion.

ONNENS District de Grandson – CN 1183 542 900/188 725
N-Br-Ha-L-I Praz Berthoud (anciennement en Vuêtes) – Habitats

Le site a été découvert en mars 1997 lors de sondages systématiques à la pelle mécanique sur le tracé de l'autoroute A5. Il est situé au pied du Jura, à environ 1.5 km de la rive nord du lac de Neuchâtel, sur les flancs d'un vaste cône de déjection fluvio-glaciaire, à proximité d'un cours d'eau actuellement canalisé, d'une ancienne tourbière et de résurgences karstiques. En 1997-1998, près de 2600 m² du site ont été fouillés.

D'aval en amont, les différents niveaux d'occupations apparaissent successivement en alternance avec des dépôts de colluvions de pente. Les horizons sont de mieux en mieux marqués et conservés en direction du Jura.

Une occupation mésolithique de plein air a été mise au jour dans les niveaux inférieurs et fouillés pour l'instant sur une trentaine de mètres carrés. De nombreux éclats de silex, dont une forte proportion sont brûlés, ont été découverts sur une épaisseur d'environ 10 cm, dans des limons fins scellant les dépôts fluvio-glaciaires. Une structure creuse (une fosse ou un foyer) est associée à cet horizon. Elle a livré un micro-grattoir unguiforme, des éclats lamellaires, des fragments d'os brûlés, un percuteur et quelques pierres éclatées au feu.

À proximité, plusieurs fragments d'armatures et quelques lamelles ont été découverts. À plus de 60 m de là, au fond d'une tranchée, quelques micro-éclats, dont certains sont retouchés, ont une insertion stratigraphique comparable. Ces niveaux mésolithiques peuvent donc s'étendre sur plusieurs centaines de mètres carrés. Ils sont scellés par des limons fins et localement par du tuf.

Au-dessus, se développe une couche de limons noirs riche en micro-charbons, d'une épaisseur d'environ 20 cm. À la base de ce niveau, une meule et plusieurs structures de combustion, dont une est datée par C14 du Néolithique moyen (voir *ASSPA 81*, 1998, p. 274), ont été mises au jour. À son sommet, une autre occupation est attestée par de nombreuses pierres éclatées au feu et des fragments de céramiques. Deux tessons campaniformes

piégés dans des structures creuses, hors stratigraphie, pourraient se rattacher à ce niveau supérieur.

Quelques dizaines de centimètres au-dessus, deux aires bien délimitées, densément empierrées à l'aide de blocs et de boulets de grand module (jusqu'à 40 cm) ont été partiellement fouillées. Les quelques tessons associés permettent de les attribuer provisoirement à l'âge du Bronze.

La période du Hallstatt est représentée par une grande structure de combustion (370 x 120 cm) aux parois rubéfiées comportant des pierres de chauffe, de nombreux fragments d'os brûlés et plusieurs kilos de céramique (fig. 7).

Une douzaine de fosses sont à rattacher à l'époque de La Tène. Elles se répartissent en deux groupes : huit fosses circulaires d'un mètre de diamètre et trois fosses rectangulaires. Les fosses circulaires présentent des remplissages variés. Certaines sont comblées de galets, d'autres sont dotées d'une dalle posée à plat sur le fond, une comporte une concentration charbonneuse circulaire en son centre. La dernière a livré quelques galets ainsi qu'un dépôt de céramiques composé d'un récipient intact d'allure particulière (voir *RHV*, 1998, p. 93, fig. 12), associé à un bol à fond soulevé décoré d'un bandeau peint en rouge et d'une jatte tronconique à bord rentrant. Cet ensemble présente un faciès La Tène finale, probablement D1, par comparaison avec d'autres récipients retrouvés à Yverdon et à Cuarny.

Les trois fosses rectangulaires mesurent entre 170 et 200 x 80 cm et ont une orientation NW-SE. Deux d'entre elles ont livré une petite concentration de galets en leur centre. La troisième est parsemée de galets et comporte un fragment de ressort de fibule en fer et une demi-mandibule d'ovi-capriné. Ces différentes structures, ainsi que leur agencement, n'évoquent ni un habitat ni une nécropole.

Les niveaux supérieurs ont livré une partie d'un bâtiment sur poteaux plantés d'au moins 6.50 x 5 m. Les restes carbonisés des poteaux (diam. : environ 15 cm) sont décentrés dans des fosses d'implantation d'un mètre de diamètre. Un petit clou en fer provenant d'une de ces structures permet une première datation à l'époque romaine ou plus tardive.

À quelques mètres, un chemin de même orientation, constitué de plusieurs recharges de graviers, a été repéré dans une tranchée. Il pourrait être associé à ce bâtiment.

Notons encore la présence d'une conduite en bois dont il ne reste que les frettes disposées environ tous les 3.50 m. Elle capte une résurgence et se dirige en direction de l'actuel village d'Onnens. La présence d'une monnaie d'Amédée VIII (1416-1434) permet de la dater au plus tôt du XV^e siècle.

Christian Falquet, François Menna, Pascal Nuoffer

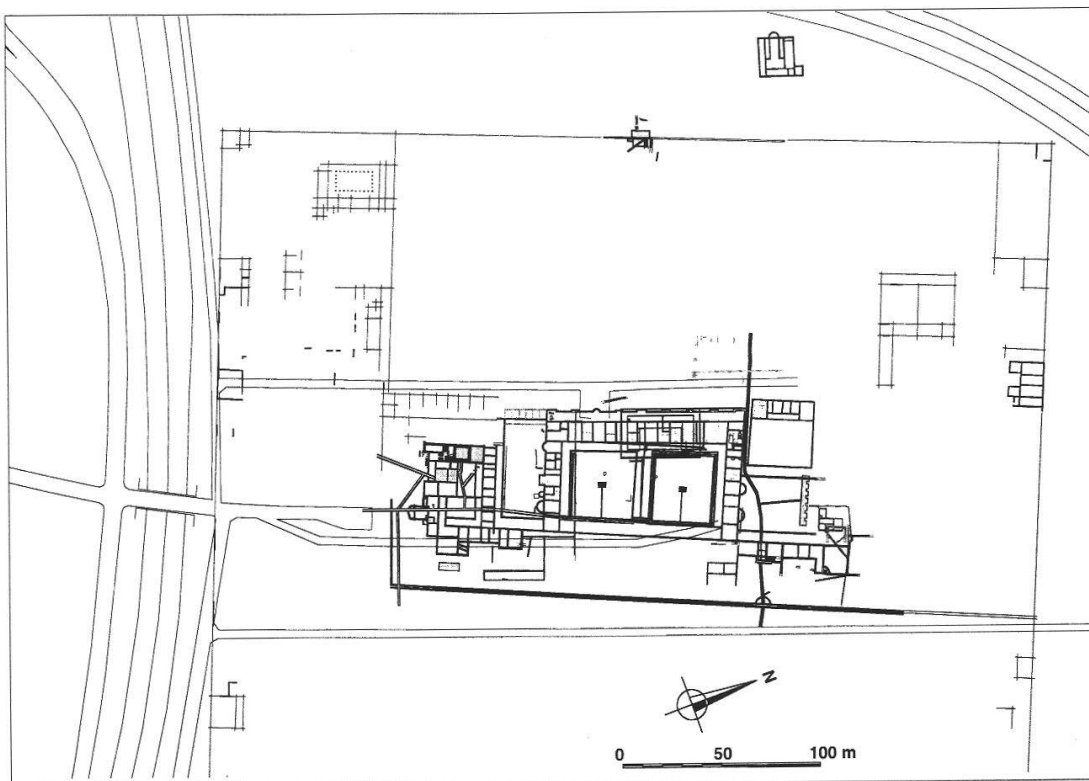


Fig. 8. Orbe – Boscéaz. Plan général. En grisé : la surface fouillée en 1998.
(Plan Archéodunum S.A – IAHA)

Investigations et documentation : MHAVD, C. Falquet, F. Menna,
P. Nuoffer. Archéodunum SA, Gollion.

ORBE District d'Orbe – CN 1202 530 900/177 600
R Boscéaz – Thermes

L'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne a entrepris une campagne de fouilles à l'emplacement des thermes de la villa d'Orbe-Boscéaz, dont la partie orientale a été fouillée en 1988. Situé au sud du bâtiment principal, cet important complexe thermal s'étend sur environ 1500 m² (fig. 8). Le secteur exploré cette année est composé de six salles chauffées par hypocauste (fig. 9 : 158, 159, 161, 162, 169, 170), d'un bassin d'eau froide (165), d'un bassin d'eau chaude (167), d'un grand local de chauffe (163) regroupant cinq *præfurnia* formés de blocs de molasse et d'un réservoir (173) permettant de stocker l'eau nécessaire au bon fonctionnement des thermes. Un empierrement, conservé sur plus de 60 cm de hauteur, constitue probablement le soubassement d'un second bassin d'eau froide

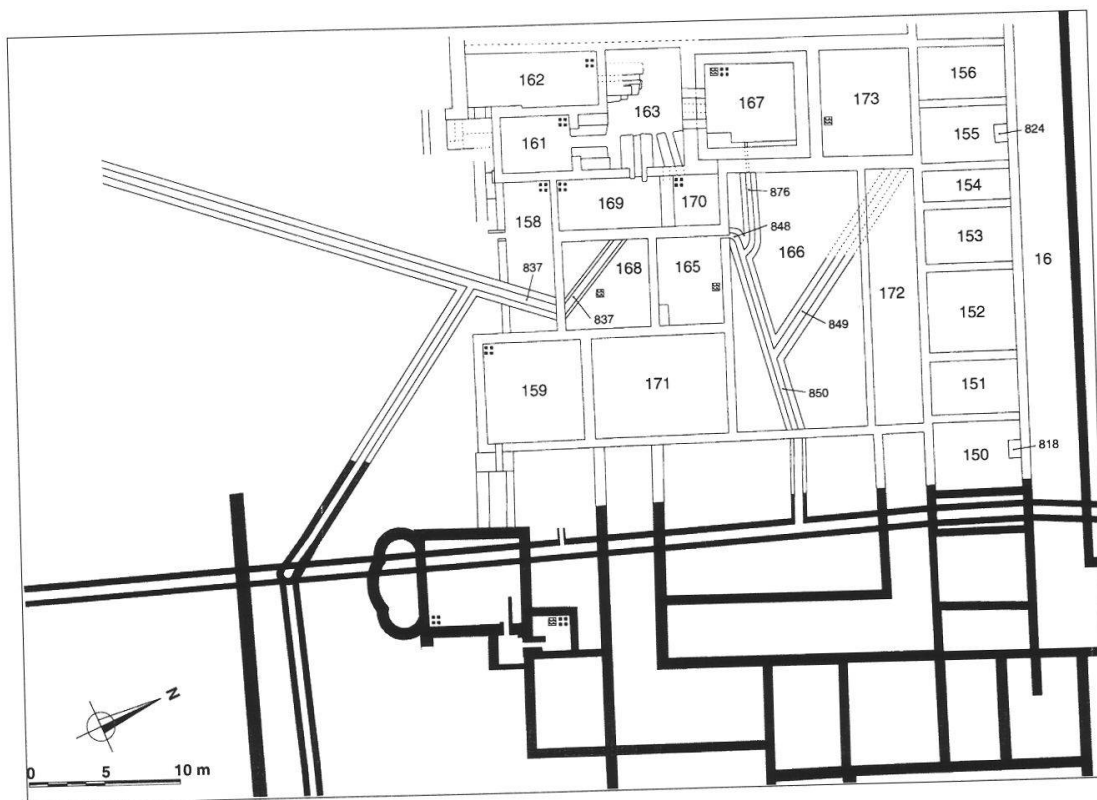


Fig. 9. Orbe – Boscéaz. Plan schématique du complexe thermal fouillé en 1998. En grisé, les vestiges dégagés en 1998.
(Plan Archéodunum S.A – IAHA)

(168) ; la pièce 171 est peut-être l'unique *frigidarium* identifiable. La piscine chaude (L 167), dont un tiers environ a été fouillé, est dans un état de conservation exceptionnel (fig. 10) ; l'ensemble du système de chauffage par hypocauste est préservé, notamment les conduits d'évacuation des gaz, qui sont emmurés, et une partie de la *suspensura*. Le système d'étanchéité des parois du bassin, constitué de plusieurs couches de mortier de tuileau recouvertes de trois épaisseurs de placages de marbre, est également bien conservé. Une cour (166), qui fonctionne peut-être comme palestine, complète ces aménagements thermaux. Si plusieurs canalisations souterraines évacuant les eaux des bassins et de la citerne ont été mises au jour (837, 848, 849, 850, 876), aucune adduction d'eau n'a été repérée. La question de la circulation à l'intérieur des bains n'est pas encore clarifiée ; la campagne de fouilles de 1999, dont le but sera de dégager le secteur situé à l'ouest de la zone explorée en 1998, apportera peut-être des précisions.

Ce complexe thermal est rattaché au bâtiment principal de la villa par une série de pièces (150 à 156) bordées de couloirs ou de portiques (172, 16).



*Fig. 10. Orbe – Boscéaz. La piscine d'eau chaude vue en direction de l'est.
(Photo Fibbi-Aeppli, Grandson)*

Des foyers, posés sur des sols en *terrazzo* (818) et en terre battue (824), ont été mis au jour le long du mur de fermeture septentrional. La fonction de ces locaux reste pour l'heure inconnue, si ce n'est celle de l'espace 154, qui est vraisemblablement un couloir.

Le mobilier étant en cours d'étude, il est prématuré de proposer une datation précise pour cet ensemble thermal, qui, selon les premières observations, semble avoir été construit, soit en même temps que le reste du palais, c'est-à-dire vers la fin du II^e siècle, soit légèrement plus tard, au début du III^e siècle.

Chantal Martin Pruvot, Jacques Monnier

Investigations et documentation : Ch. Martin Pruvot, J. Monnier, J. Bernal, IAHA Lausanne.

ORBE District d'Orbe – CN 1202 530 900/177 600
R *Mosaïques de Boscéaz*

Les diverses mosaïques visibles dans le site, pour certaines depuis le milieu du XIX^e siècle, sont dans un état de conservation très préoccupant. Des analyses conduites depuis plusieurs années ont identifié les phénomènes d'altération et de décollement dont elles souffrent, liés à la présence d'humidité et de sels minéraux dans le sol sous-jacent, ainsi qu'aux variations des conditions climatiques dans les bâtiments qui les abritent (fig. 11).

Un programme d'assainissement et de restauration ont été entrepris dès 1998 pour l'ensemble des pavements. Il a notamment nécessité la dépose de la mosaïque dite du Cortège rustique. Elle a été prélevée en une seule pièce en novembre 1998 et transférée en laboratoire pour un nettoyage complet de la face arrière du tapis de cubes, afin de créer un nouveau support permettant la remise en place du pavement à Boscéaz.

Dépose : A. Glauser et U. Weber, restaurateurs, entreprise RSF, Fraeschels.

Restaurations et analyses : Laboratoire du Musée romain d'Avenches, Expert-Center, EPFL.

PAYERNE District de Payerne – CN 1184 560 350/186 450
HM *Champ Aubert – Village mérovingien*

Publication du résultat des fouilles entreprises en 1997 (voir *RHV*, 1998, pp. 100-101), qui ont produit un ensemble de céramique exceptionnel dans nos régions.

– Daniel CASTELLA, François ESCHBACH, « Découverte d'un habitat mérovingien à Payerne VD. Quelques données nouvelles sur la céramique domestique du haut Moyen Âge en Pays de Vaud », in *ASSPA* 82, 1998, pp. 213-226.

PRANGINS District de Nyon – CN 1261 508 700/138 800
M *Site du Château*

Les analyses et études, historiques et archéologiques, effectuées à l'occasion de la restauration du château actuel, produisent diverses publications :



Fig. 11. Orbe – Mosaiques de Boscéaz. Phénomène de cloquage à la surface de la mosaïque du Cortège rustique, avant sa dépose. (Photo Fibbi-Aeppli)

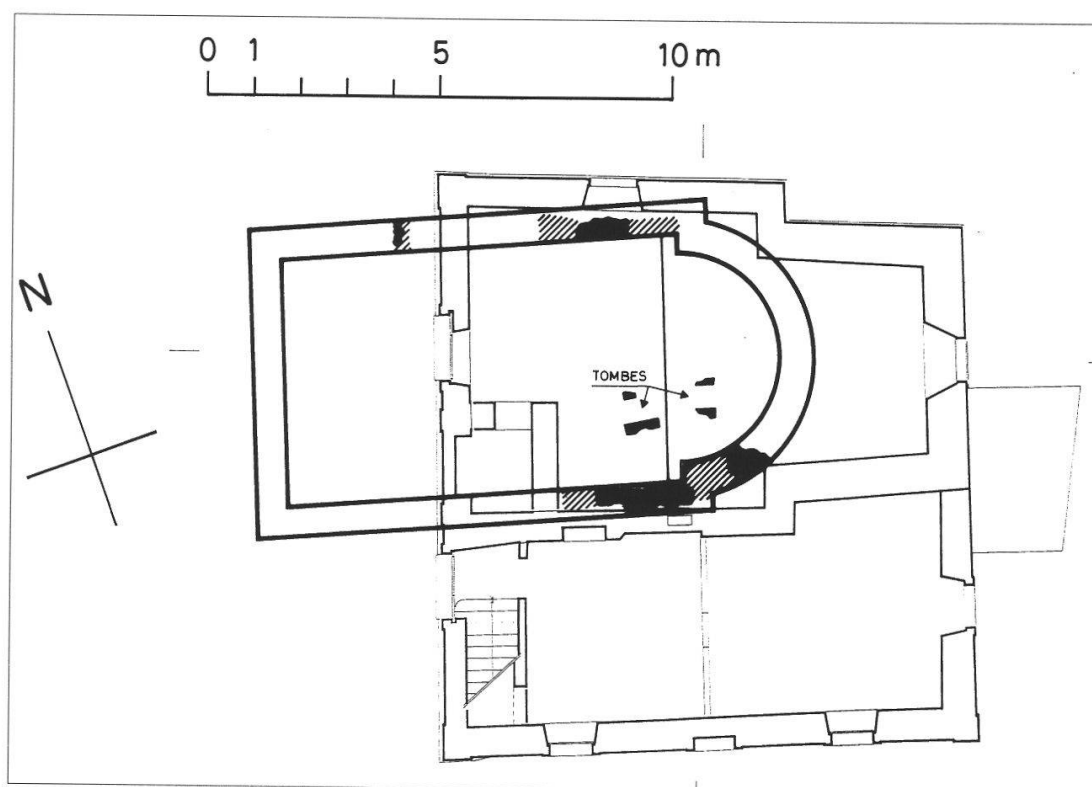


Fig. 12. Préverenges - Temple. Les tombes du haut Moyen Âge (?) et l'église romane. (Dessin J. Sarott, AAM)

– François CHRISTE, « Tabula rasa... Prangins : l'histoire laminée par la banque », in *ZAK*, vol. 55, 1998/1, pp. 45-58.

– Theo LERTSCHER, « »Prangins (...) Ein grosses, anschauliches, neues Schloss». Zur jüngeren Baugeschichte von Prangins (1536-1739) », in *ZAK*, vol. 55, 1998/1, pp. 59-80.

– Monique FONTANNAZ, « Deux destinées parallèles. Les Châteaux de Coppet et de Prangins aux XII^e et XIII^e siècles », in *ZAK*, vol. 55, 1998/1, pp. 81-90.

PRÉVERENGES District de Morges – CN 1242 530 030/152 320
 HM-M Temple – Ancienne église Saint-Pierre

Les travaux d'assainissement et de rénovation du temple entrepris par la commune ont été accompagnés d'une intervention archéologique sur les fondations et dans une partie de la profondeur du sol. Des raisons financières ont fait renoncer d'emblée à un programme complet de dégagement jusqu'au niveau du terrain naturel, qui n'était pas exigé par des impératifs techniques.

Il a donc été convenu de fouiller jusqu'au niveau des couronnements des murs anciens afin d'en déterminer la chronologie relative et de ne pas toucher aux sépultures.

Les résultats de cette investigation partielle peuvent être résumés comme suit, dans l'ordre chronologique.

Des tombes du haut Moyen Âge ? (fig. 12)

Dans la nef actuelle, près de l'épaule sud, nous avons observé le couronnement de deux alignement de pierres parallèles, liées à l'argile, sans mortier, recouvertes par les couches du chantier de l'église gothique. L'orientation des murets, leur situation stratigraphique et l'espace (environ 55 cm) entre les alignements parallèles, suggèrent une interprétation comme tombes construites, forme de sépulture plutôt précoce (V^e-VI^e siècle). Cette datation et cette interprétation s'accordent avec la découverte isolée, dans un remblai tardif, d'une agrafe de vêtement (ici peut-être de suaire) en bronze typique du haut Moyen Âge (fig. 13).

Ainsi se trouverait attestée une église à Préverenges bien avant les premiers documents écrits qui en font état. Plusieurs autres faits rendent très vraisemblable une occupation aussi ancienne. C'est d'abord un contexte gallo-romain qui se manifeste par la découverte de quelques fragments de *tegula* et d'une brique de pilette d'hypocauste. C'est ensuite un vocable (église consacrée à l'apôtre Pierre) qui, dans la filiation des modèles des basiliques de Rome, désigne communément des églises fort anciennes.⁷

Le toponyme de Préverenges passe traditionnellement, en raison de son suffixe (-enges/-ingen), pour être d'origine germanique, mais cela ne saurait être affirmé ni surtout être considéré comme un argument suffisant en faveur des origines anciennes du village et de la paroisse de Préverenges. Seules des découvertes archéologiques pourront apporter des éléments nouveaux sur cette question. Ce qui est certain, c'est que l'église de

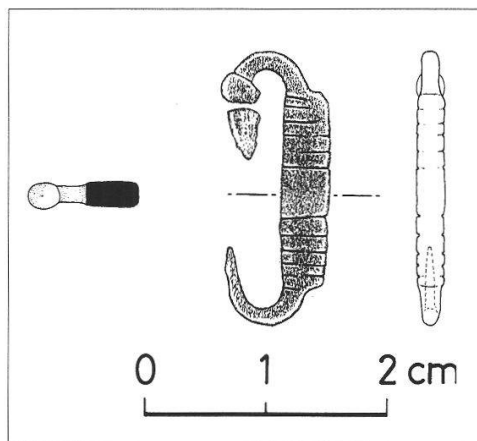


Fig. 13. Préverenges – Temple. Agrafe à double crochet, en bronze. VI^e-VII^e après J.-C. (Dessin J. Sarott, AAM)

⁷ Heinrich BÜTTNER, ISO MÜLLER, *Frühes Christentum im schweizerischen Alpenraum*, Einsiedeln-Zürich-Köln, 1967, p. 60. Le vocable de Saint Pierre sera ensuite remis en vigueur par les clunisiens, dès le X^e siècle.

Préverenges fait son apparition dans les textes en 1156, comme dépendance du prieuré bénédictin de Saint-Sulpice. À cette date, l'église devait donc exister et était peut-être même déjà paroissiale, c'est-à-dire dotée de revenus. F.-O. Dubuis suppose la création de la paroisse de Préverenges au X^e siècle au plus tôt.⁸ Formellement, l'église apparaît comme paroissiale pour la première fois dans la liste des paroisses du diocèse de Lausanne en 1228.⁹

Les murets de tombes supposés que nous avons découverts pourraient donc se rapporter à une première église dont l'existence peut être présumée dès les premiers temps de la christianisation de nos régions,¹⁰ mais dont nous ignorons encore tout par ailleurs.

L'église romane (fig. 12, 14)

Les vestiges architecturaux les plus anciens conservés présentent une relation d'antériorité par rapport au chœur gothique qui les chevauche, au niveau des épaulements actuels. On distingue deux segments de murs parallèles, au nord et au sud, dont le tracé définit une largeur de bâtiment plus étroite que l'actuelle. À l'est, les murs marquent un épaulement, surtout visible au sud, puis apparemment le départ d'une abside semi-circulaire. Les restes de ces murs sont assez ténus, parfois limités à un fond de fosse qui porte encore l'empreinte des pierres de la première assise. L'épaisseur des murs gouttereaux atteignait environ 65 cm. Un fragment observé dans la coupe de la tranchée de drainage à l'angle nord-ouest du bâtiment, semble être le prolongement du mur nord.

Nous attribuons aussi à cette période de construction un mur transversal très fragmentairement conservé, dont la seule assise visible ne présente pas de mortier. Il a été ensuite perturbé par un aménagement gothique. Il peut s'agir d'une fondation de marche de chœur, à l'entrée de l'abside.

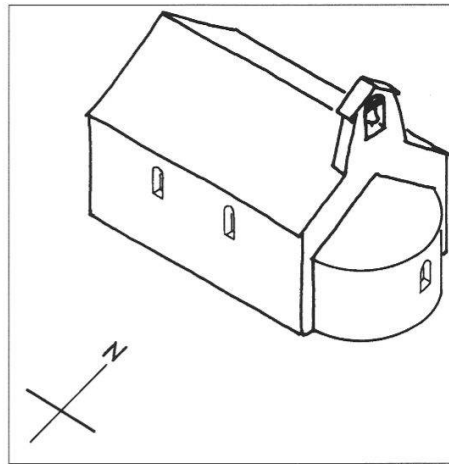
Sur la base de fragments conservés et sous réserve bien sûr de ce que pourraient faire apparaître de nouveaux creusements, y compris à l'extérieur du temple actuel, nous pouvons reconstituer une église romane de plan simple à nef rectangulaire et abside. La largeur hors œuvre atteint 6.50 m, ce qui,

⁸ François-Olivier DUBUIS, *Lonay. Paroisse rurale du diocèse de Lausanne avant 1536*, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise, n° 37, 1963, pp. 68-69. Préverenges aurait initialement dépendu de Saint-Germain (Bussigny).

⁹ Charles ROTH (éd.), *Cartulaire du chapitre de Notre-Dame de Lausanne*, Lausanne, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 3^e série, tome 3, 15f, p. 16 (décanat d'Outre-Venoge).

¹⁰ Non loin de Préverenges, Saint-Prex est un exemple bien étudié de ce processus de christianisation, voir Peter EGGENBERGER, Philippe JATON et alii, « L'église de Saint-Prex. Histoire et archéologie », in *CAR 55*, Lausanne, 1992.

Fig. 14. Préverenges – Temple.
Essai de reconstitution de l'église romane.
(Dessin J. Sarott, AAM)



par analogie avec les proportions habituelles des églises romanes, correspondrait à une longueur d'environ 12.20 m au total et 10 m de la façade à l'épaule de la nef. Dans l'élévation, la nef et l'abside constituent des volumes bien distincts. Le clocheton est entièrement hypothétique, mais il est un élément usuel d'une église qui a vocation paroissiale.

Nous ne disposons d'aucun indice qui nous permette de dater la construction de cette église. Le plan à abside est extrêmement répandu dans nos régions dès le XI^e siècle et il n'est pas nécessaire de chercher un modèle précis à Saint-Sulpice, dont la construction est du reste assez complexe et se prolonge encore largement dans le XII^e siècle.¹¹ Nous supposons plutôt une église construite au cours du XI^e et donnée telle quelle au prieuré de Saint-Sulpice entre 1145 et 1156.

L'église gothique (fig. 15)

Avec l'église gothique, nous abordons un édifice dont une partie est encore conservée dans le temple actuel. Dans une première hypothèse, nous avons envisagé pour l'église gothique un plan qui aurait été simplement recouvert par le temple actuel, avec ses épaulements. Le constat archéologique montre une réalité bien différente.

Si en effet le chœur possède encore sa voûte gothique, en berceau brisé, son extension se prolongeait à l'origine plus loin vers l'ouest, presque jusqu'aux épaulements romans. Cette situation est particulièrement bien visible au nord, où l'on observe, en fondation, le prolongement du mur du chœur et la chaîne d'angle de l'épaule, bien marquée par de plus grosses pierres.

Il ne semble guère douteux que l'on ait repris la nef romane dans son ancienne extension. Pour mieux assurer la solidité du nouveau sanctuaire voûté, on l'a probablement renforcé par des contreforts, au niveau de l'ancrage vers les épaulements. Nous avons en effet observé dans les fondations extérieures, au nord, que la partie inférieure du mur nord actuel est en saillie sur une portion bien délimitée de son tracé. Cette partie saillante pourrait être

¹¹ Paul BISSEGER, *Église de Saint-Sulpice*, Berne, Guides des monuments suisses, 1982.

le reste de la fondation d'un contrefort qui paraît avoir eu un symétrique au sud (dans l'actuelle annexe).

Le chœur est d'une construction simple, avec sa voûte en berceau brisé faite de claveaux de tuf. Il était ajouré par une fenêtre axiale qui a été modifiée lors de la restauration de 1927. En dessous de la fenêtre était aménagée une petite niche, sans doute destinée à abriter les instruments liturgiques, de même qu'une autre armoire visible plus au nord dans le mur du chevet. Le départ de la voûte est souligné par un cordon de molasse à veines rouges, profilé en quart-de-rond, seulement interrompu à l'endroit de la réfection des épaulements.

Tout comme nous avons pu l'observer devant l'ancien sanctuaire roman, le chœur gothique était précédé d'un aménagement dont n'était conservée que l'empreinte de la fondation au fond de la fosse. La superstructure de cet ouvrage, moins solidement fondé que les murs de façade, était peut-être légère : on peut imaginer une barrière de chœur ou un petit jubé.

Mais l'aménagement le plus intéressant de cette période est la peinture de la voûte du chœur, dont nous avons retrouvé de nombreux débris dans la moitié sud du chœur (la partie fouillée, jusqu'à un niveau arbitraire, au-dessus des premières sépultures), dans une couche postérieure aux murs du chœur gothique et dans laquelle on a apparemment encore inhumé. Les débris de la peinture, régulièrement répartis en surface, donnent l'impression d'être peu à peu tombés, suivant la lente décrépitude du bâtiment, dont d'autres indices, nous le verrons, nous laissent entrevoir l'état de relatif abandon après la Réforme.

Aucun élément stylistique ne nous permet d'avancer une datation précise. Dans nos régions généralement, les absides romanes sont remplacées, en partie sous l'influence cistercienne, par des chœurs rectangulaires, dès la fin du XIII^e siècle environ. L'accroissement de l'espace réservé au clergé correspond à une évolution de la liturgie, qui fait intervenir davantage d'officiants au Moyen Âge tardif. Nous proposons une datation au XIV^e ou au début du XV^e siècle, étant entendu que la peinture figurée qui recouvrait la voûte du chœur peut avoir été appliquée dans un second temps seulement.

Le décor peint polychrome du chœur gothique

Les quelque cinq cents fragments, très petits, recueillis dans le secteur fouillé, ne suffisent pas à reconstituer un décor ni à le dater. L'examen a néanmoins permis d'établir que l'enduit de fond a été appliqué sur une couche de mortier déjà existante qui a été piquée à cet effet. La peinture ne serait donc pas contemporaine de la construction du chœur. Pour les motifs, on peut reconnaître des rinceaux et des traits rouge clair peints au pochoir et surtout des

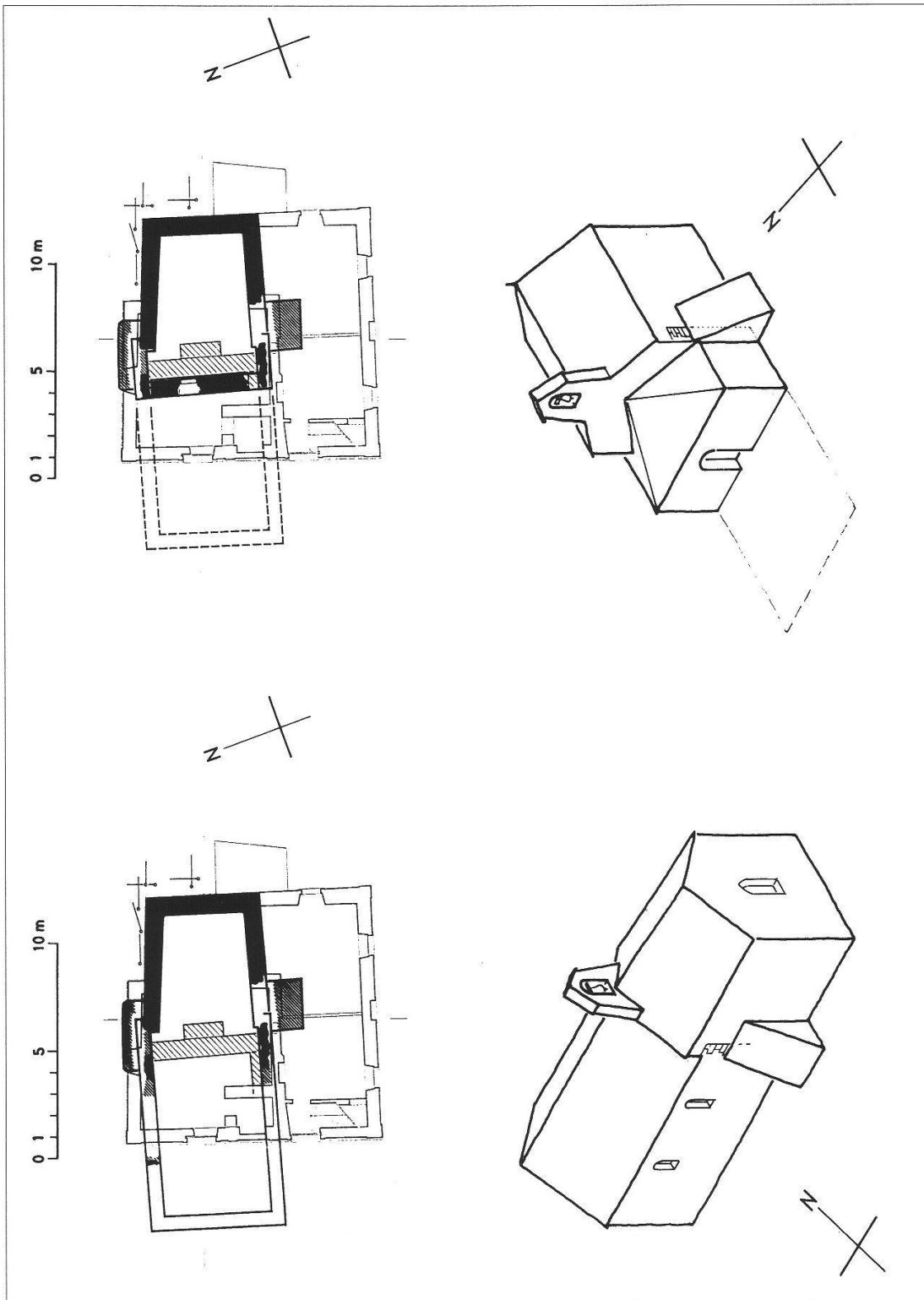


Fig. 15 (en bas). Préverenges – Temple. L'église gothique.
 Plan et essai de reconstitution. (Dessin J. Sarott, AAM)
 Fig. 16 (en haut). Préverenges – Temple. La chapelle du XVI^e s.
 Plan et essai de reconstitution. (Dessin J. Sarott, AAM)

fragments d'une peinture polychrome représentant un ou plusieurs personnages dont on identifie encore une main droite.

Très appréciée et largement diffusée dans le gothique tardif, la peinture au pochoir se rencontre en particulier sur des cadres, des frises et des écoinçons de voûtes, au XV^e et au début du XVI^e siècle. Les éléments retrouvés ici n'autorisent pas une datation plus précise.

La transformation de l'église après la Réforme (fig. 16)

On sait que la Réforme a fait perdre à l'église de Préverenges son statut de paroissiale, au profit de Lonay.¹² Certes, l'adoption de la nouvelle confession ne devait pas nécessairement entraîner des modifications immédiates de la volumétrie extérieure du bâtiment. Néanmoins, il nous semble avoir mis en évidence une transformation importante de l'église, intervenue entre les derniers aménagements gothiques (XV^e siècle ?) et la reconstruction complète en 1791-1792. Il eût été surprenant du reste qu'on n'eût procédé à aucun travail d'entretien sur le gros œuvre pendant une si longue période.

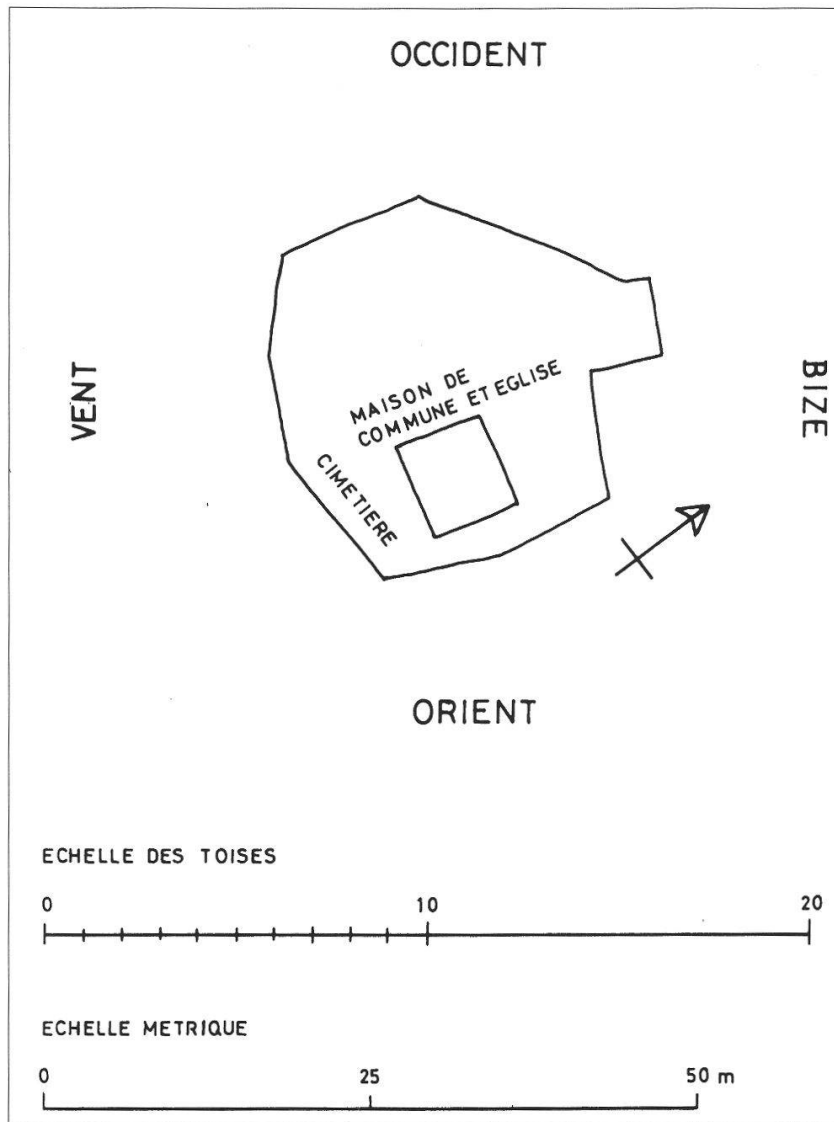
Le constat archéologique ne concerne qu'un seul mur transversal, conservé sur une à deux assises, interrompues par un passage large d'environ 70 cm au minimum et qui ne se trouve pas dans l'axe de symétrie. Sa relation de postériorité à la construction gothique est bien attestée.

Pour l'interprétation, nous avons d'abord envisagé une simple transformation de l'aménagement intérieur de l'église médiévale. Mais, outre le fait que cet aménagement serait bien énigmatique dans une église réformée, des arguments produits par l'observation de la stratigraphie nous incitent à y voir plutôt le mur de façade d'une église considérablement raccourcie. Ces arguments sont les suivants :

- il existe à l'ouest de ce mur une couche qu'on ne retrouve plus du tout plus à l'est, ce qui suggère que le mur a séparé deux espaces bien distincts, l'un couvert et l'autre non ;
- cette couche est antérieure au chantier de 1791-1792 ; on y a recueilli des débris de tuiles que l'on peut tous dater de la fin du XV^e ou du XVI^e siècle, signe d'une activité de construction à cette époque ;
- les tessons de céramique décorée à la barbotine du XVIII^e siècle qu'on y a prélevés ne changent rien : ils ont dû s'infiltrer au cours des inhumations ; c'est en effet une observation – mais non un argument pour notre propos : on a inhumé dans cette terre, et apparemment assez tardivement encore.

En faisant de ce mur la façade d'une église réduite, avec une entrée non axiale, nous obtenons un nouveau bâtiment dont la largeur est restée

¹² François-Olivier DUBUIS, *op. cit.*, p. 162, note 37.



*Fig. 17. Préverenges – Temple. Plan cadastral de 1766 redessiné à l'échelle.
(Dessin J. Sarott, AAM)*

inchangée (environ 6.50 m) pour une longueur hors œuvre de 8.20 m seulement. Ces proportions proches du carré sont pourtant bien celles que l'on observe sur le plan cadastral de 1766, dont l'une des feuilles (fig. 17) a pu être ramenée à une échelle adéquate, ce qui donne une longueur d'un peu plus de 7.50 m pour l'église de cette époque. Compte tenu des imprécisions à divers niveaux, le résultat nous paraît convaincant. Les proportions barlongues sont plus facilement acceptées par l'architecture réformée, qui a adopté parfois des dispositions en largeur, que par l'ancienne architecture catholique.

Le plan cadastral nous apprend également que l'église, ou plus exactement la chapelle, servait aussi de « maison de commune », et que, ce qui est beaucoup plus commun, elle était entourée d'un cimetière. On peut bien comprendre que, relégué au rang de lieu de culte occasionnel, le bâtiment se soit vu doté d'une autre affectation, même profane. Ainsi, la double vocation abritée par la réalisation architecturale de 1791-1792 se fonde sur un usage local déjà traditionnel.

Le temple de 1791-1792

Dans ses grandes lignes, le temple actuel, construit entre 1791 et 1792 constitue une unité architecturale. Il a déjà été étudié par Marcel Grandjean,¹³ qui a souligné la particularité de l'association d'une vocation religieuse et d'une vocation profane (le logement du régent) dans la même enveloppe. Nous n'avons donc pas y revenir, sinon pour des points de détail concernant la construction du clocher et l'intégration des éléments plus anciens que nous avons pu mettre en évidence.

Les murs de la tour du clocher, assez massifs – le côté sud fait aussi cloison entre la partie église et la partie habitation – ne sont pas liés à la maçonnerie de l'église. Le mur est du clocher a même été appuyé contre un enduit fini sur le mur de l'église. Il se peut donc que la construction de la tour ait été quelque peu différée ou qu'elle ait fait l'objet d'hésitations ou de modifications de projet.

Quant à l'intégration des éléments de l'ancienne église médiévale, il convient de relever une particularité intéressante. Le plan intérieur présente une disposition classique de petite église médiévale, avec ses épaulements. L'illusion est si parfaite que nous étions même partis de l'hypothèse que ce plan recouvrait exactement celui de l'église médiévale, ce qui, on l'a vu, n'est absolument pas le cas. En 1791, on a donc, en déplaçant les épaulements, recréé une volumétrie intérieure d'église catholique médiévale, en renonçant délibérément aux acquis de l'architecture réformée en matière de disposition centrée. Ainsi, le temple de Préverenges, qui doit bien plus au baroque (certes épuré) qu'au classicisme réformé, réalise peut-être aussi un pas en direction du néo-gothique.

¹³ Marcel GRANDJEAN, *Les temples vaudois. L'architecture réformée dans le Pays de Vaud (1536-1798)*, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise, n° 89, 1988, pp. 300-303.

La cure médiévale

Quelques mots doivent être encore dits de la cure qui se trouvait à proximité de l'église durant le temps où celle-ci a fonctionné comme paroissiale. Nous savons par un document écrit qu'elle se trouvait « jointe à l'église » lors de l'établissement de l'inventaire de 1542.¹⁴ Par la suite, elle a disparu et nous n'avons aucune trace positive de cette construction. Nous voudrions toutefois émettre une hypothèse.

Il semble que la fondation du mur nord du chœur ait été appuyée contre une autre fondation existante, qui a été ultérieurement entièrement extirpée. Dans la tranchée de drainage, nous avons en effet observé sur le mur du chœur non un ressaut de fondation, mais un retrait et des empreintes de grosses pierres, qui sont des indices guère contestables de l'appui contre un élément existant. Nous proposons donc l'hypothèse suivante :

Il existait à cet endroit une annexe qui était la cure médiévale et qui a été construite avant (mais peut-être peu avant) le chœur gothique. Après la Réforme, cette petite annexe, devenue inutile et dont l'entretien était sans doute négligé, est démolie, laissant ainsi de la place pour les inhumations qui continuent autour de l'église jusqu'au XIX^e siècle.

Le cimetière

Le creusement de la tranchée de drainage a fait apparaître, le long des murs nord et est du chœur, huit sépultures, qui sont toutes postérieures au chœur gothique. Toutes paraissent avoir été aménagées en pleine terre, sans cercueil, à l'exception d'une seule qui avait conservé des vestiges de bois. Les corps, totalement dépourvus de mobilier ou d'éléments de vêtement, sont orientés ouest-est, regard vers l'est, ou sud-nord (le long du chevet). On se trouve de toute évidence dans le cimetière entourant l'église médiévale en son état gothique et dont l'utilisation s'est prolongée jusqu'à la fin du XVIII^e siècle au moins.

Si notre hypothèse à propos de la cure est exacte, une partie de ces tombes au moins, celles qui bordent le mur nord du chœur, seraient postérieures à la Réforme, ce que rien ne permet de réfuter.

Laurent Auberson, Jachen Sarott

Investigations et documentation : AAM, Moudon.

¹⁴ François-Olivier DUBUIS, *op. cit.*, p. 50, note 46.

Rapport

– Laurent AUBERSON, Jachen SAROTT, *Préverenges (VD). Temple (ancienne église Saint-Pierre). Fouilles archéologiques partielles 1998*, Moudon, AAM, août 1998.

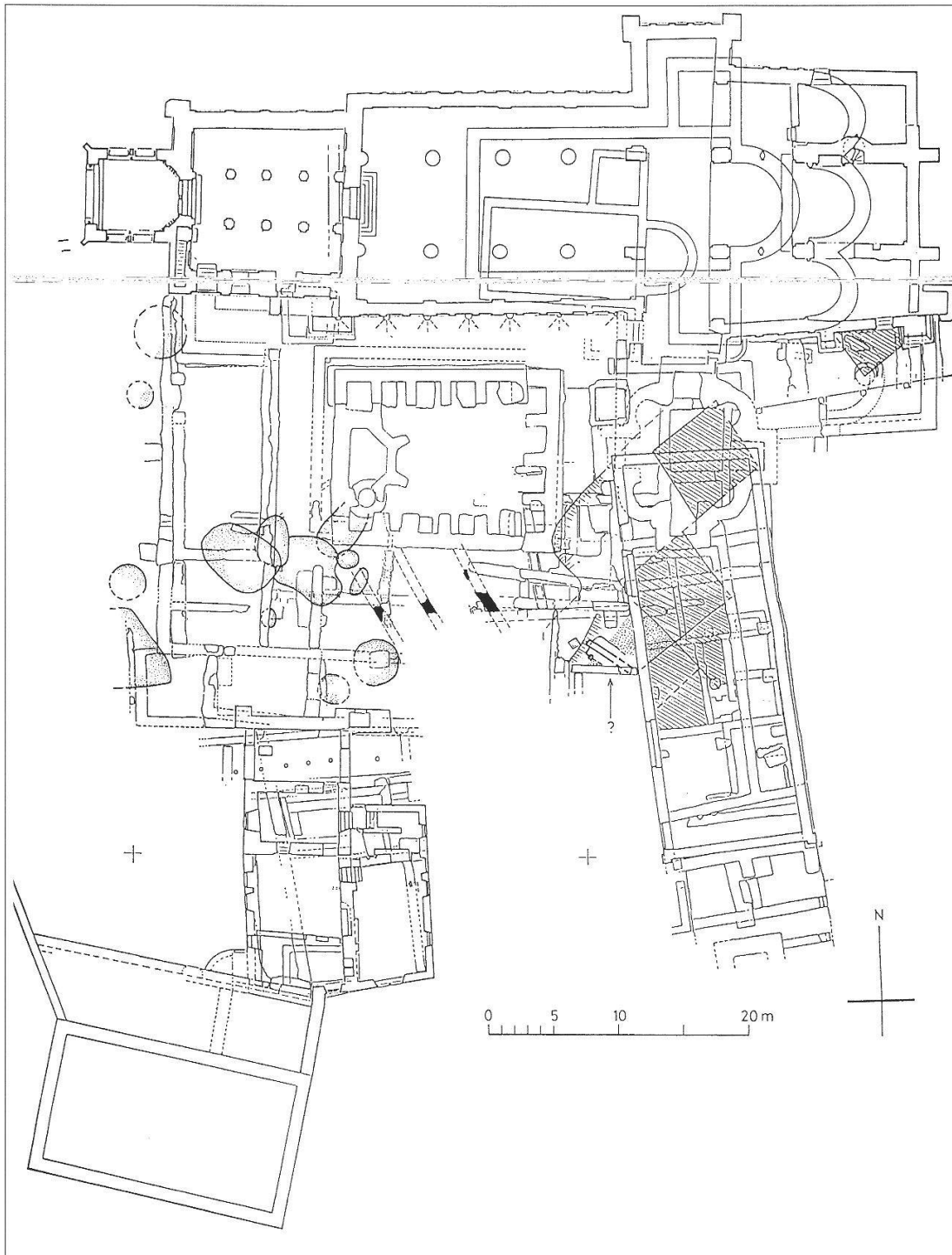
ROMAINMÔTIER District d'Orbe – CN 1202 525 250/171 810

HM-M *Couvent clunisien – Investigations au sud-est du cloître*

Les fouilles de 1998 ont poursuivi, sur une surface restreinte, la campagne de 1997, qui, dans l'aile orientale du cloître, avait atteint la Maison des moines. Elles ont fourni l'occasion d'observer les murs et les stratigraphies jusqu'au mur dit « de clôture », c'est-à-dire ce mur étroit, orienté est-ouest, qui formait la limite méridionale du couvent dans sa première extension. Rien ne nous permettait jusqu'alors de déterminer si ce mur était isolé ou faisait partie d'un bâtiment. Quelques précisions ont pu être apportées quant au bilan sommaire des résultats des fouilles de Romainmôtier, publié dans le dernier rapport (voir *RHV*, 1998, pp. 102-112).

Pour la première fois, nous avons atteint le niveau intact du terrain non bâti, qui comprenait encore une couche d'humus. Devant la Maison des moines, le terrain marque une nette inclinaison vers le sud-est ; il devait présenter une surface plus horizontale à l'emplacement de l'actuel bâtiment, mais la situation originelle a été perturbée ici par les travaux de terrassement successifs. En direction du nord-ouest, le terrain devait monter plus nettement, mais il a été aplani presque à l'horizontale, au prix d'importantes excavations, lors des chantiers des bâtiments du cloître. La galerie du cloître et ses grandes annexes de l'époque romane exigeaient en effet un nivellement de la pente sur une vaste surface, afin d'éviter de trop grandes différences de niveau entre les corps de bâtiments.

Un foyer, d'extension assez vaste et disposé en longueur, présente, par rapport aux constructions conventuelles, une orientation décalée vers le nord-ouest et peut témoigner d'une activité artisanale antérieure à l'arrivée des moines, ou se référer au premier établissement monastique. Le site a dû être abandonné sans connaître immédiatement une nouvelle occupation. C'est du moins ce que suggère la nature du matériau terreux, mêlé de charbon de bois, que les eaux de surface ont peu à peu accumulé, en couches finement sédimentées, dans la fosse du foyer et sur l'aire de travail aménagée dans la pente du terrain. Cette situation a également été observée dans l'un des fonds de cabane, qui était recouvert de sable et de gravier. L'état illustré sur la figure 18 représente soit une occupation du site antérieure à l'arrivée des moines, peut-être à des fins artisanales, soit déjà un premier établissement monastique.



*Fig. 18. Romainmôtier – Couvent clunisien.
Les vestiges antérieurs ou du premier établissement monastique.
(Dessin AAM)*

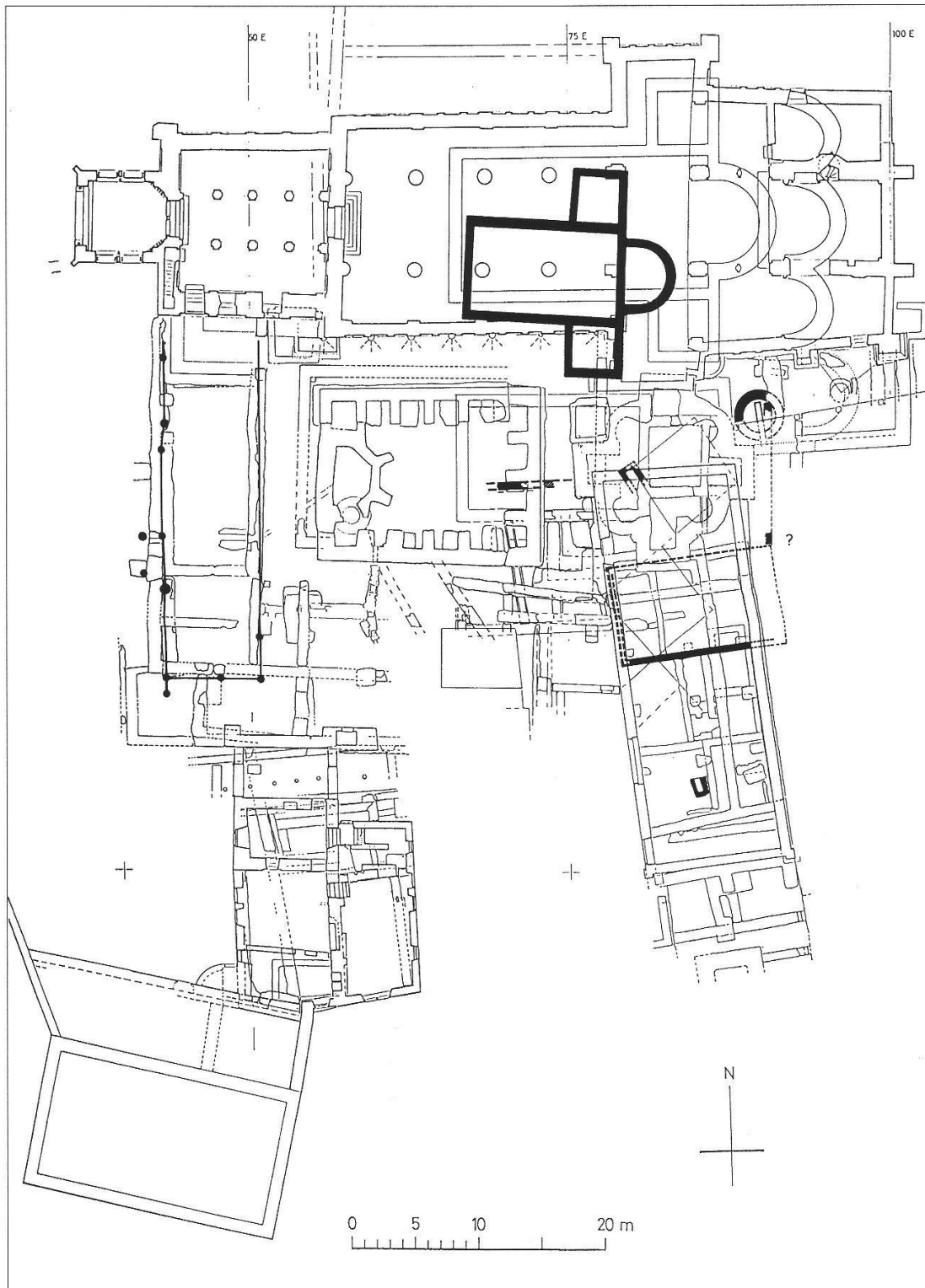
Le monastère du haut Moyen Âge (fig. 19 et 20)

Le mur observé dans la Maison des moines et désigné jusqu'ici comme « clôture » constituait bel et bien la limite méridionale du domaine conventuel, mais il devait faire partie d'un bâtiment : on n'en a en effet retrouvé aucun prolongement au-delà du mur ouest de la Maison des moines. Le chantier de l'époque romane a fait entièrement disparaître les murs nord et ouest du bâtiment, mais les stratigraphies permettent néanmoins d'en situer l'emplacement approximatif. Le mur occidental a dû être recouvert par la façade ouest du bâtiment conventuel roman (et donc par l'actuelle Maison des moines) ; quant au mur nord, il devait se trouver à peu près à l'emplacement du mur nord de ce bâtiment roman. Ce n'est qu'à cet endroit, où des murs plus récents ont été profondément implantés, qu'il peut avoir disparu sans laisser de traces.

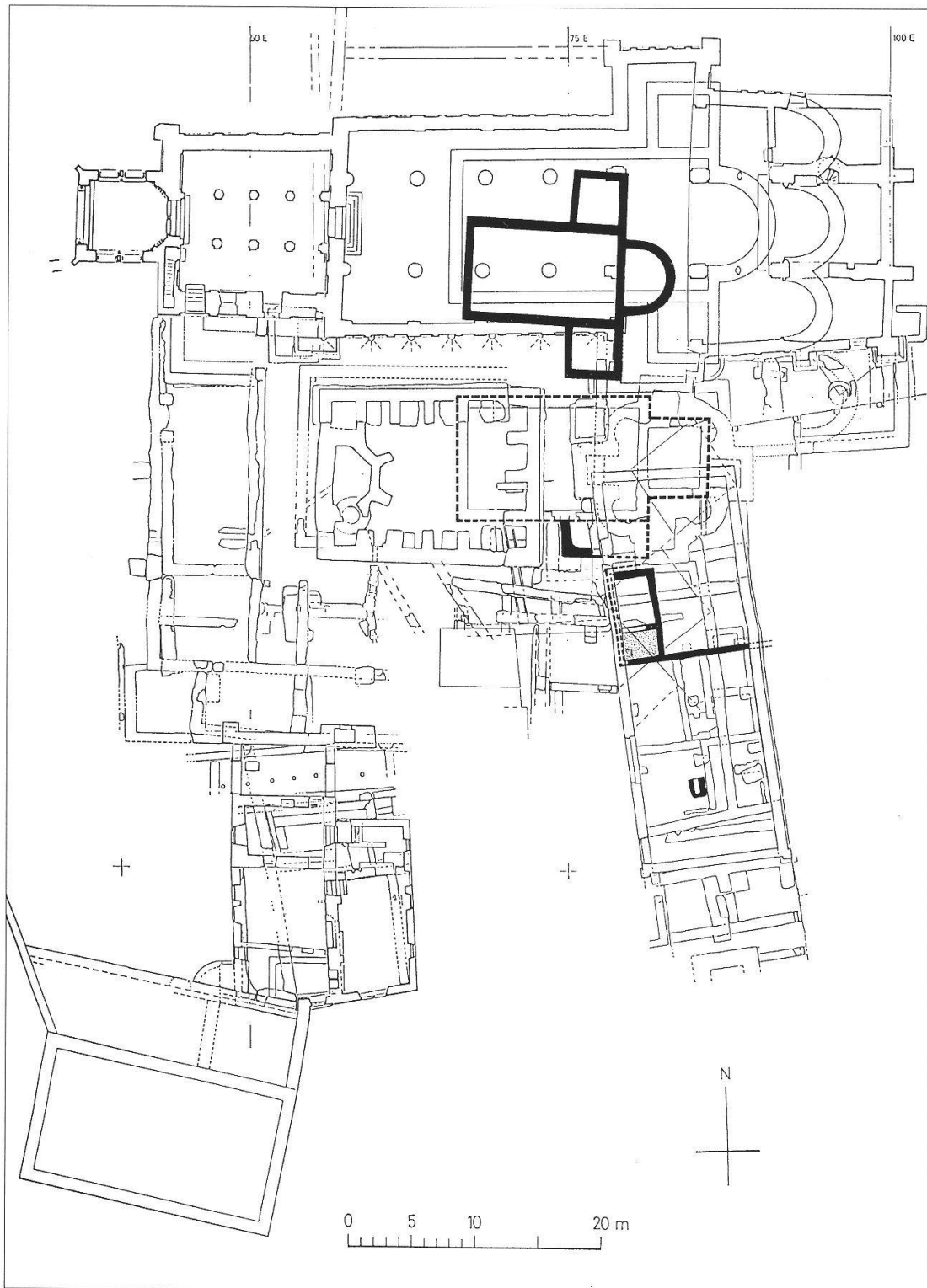
Au sud du mur, le terrain est longtemps resté peu nivelé et ne peut entrer en considération comme niveau intérieur. Au contraire, dans l'aire intérieure supposée de ce bâtiment, les niveaux les plus anciens attribués au cloître sont plus ou moins horizontaux. Sur les côtés nord et ouest, le terrain naturel et les remblais apportés sont si élevés qu'ils ne peuvent guère avoir été situés à l'intérieur du bâtiment. L'extension vers l'est reste inconnue.

Le bâtiment doit avoir été abandonné assez tôt déjà, puisqu'il a fait place, au haut Moyen Âge encore, à d'autres constructions monastiques. Cette reconstruction peut être intervenue au début du VII^e siècle, à la suite des dévastations commises par les « Barbares », qui provoquèrent l'abandon temporaire du monastère. Dans tous les cas, les murs du bâtiment ont été finalement intégrés dans des constructions plus petites. C'est ainsi que le mur sud a été repris à la fois dans un édifice plus petit, plus tard muni d'une installation de chauffage, et dans un bâtiment de bains. Contre le mur ouest – repris par celui de la Maison des moines – on a appuyé le mur sud d'une annexe qui au nord était limitée par l'église méridionale. Ce mur ne nous a laissé pour ainsi dire que sa fosse vidée. Vers l'ouest, il s'étendait peut-être jusqu'au bâtiment constituant l'aile sud des constructions conventuelles.

Ainsi, jusqu'à la reconstruction de l'époque romane, le secteur sud de l'ensemble conventuel était constitué de plusieurs petits édifices imbriqués les uns dans les autres et aménagés sur des petites terrasses creusées dans la pente. Au nord, ils étaient limités par l'église méridionale. L'emplacement des murs sud et ouest de cet ancien bâtiment, au moins, est resté perceptible jusqu'à la reconstruction à l'époque romane.



*Fig. 19. Romainmôtier – Couvent clunisien.
 Les plus anciennes constructions monastiques en dur, avec des constructions en
 bois à l'ouest et des installations de chantier (four à chaux).
 (Dessin AAM)*



*Fig. 20. Romainmôtier – Couvent clunisien.
Le monastère au X^e siècle.
(Dessin AAM)*

Le monastère roman après l'affiliation à Cluny (fig. 21)

Les observations faites jusqu'ici sur le déroulement des constructions romanes ont été confirmées. Le monastère du haut Moyen Âge a été en bonne partie démoli et le terrain aplani sur des surfaces les plus vastes possibles, par nivellement en amont et remblaiement en aval, pour faire place à un nouvel ensemble répondant à un plan schématique. Ce n'est qu'ensuite que l'on creusa les fosses de fondation des nouveaux bâtiments, élevés successivement. Par endroits, les anciens murs ont été extirpés jusqu'à la semelle et les matériaux récupérés pour les nouvelles constructions. On a d'abord élevé la chapelle cruciforme sur l'emplacement de l'ancienne église méridionale, puis, plus au sud, le bâtiment conventuel de l'aile orientale du cloître et, au nord, la grande basilique, à la place de l'ancienne église septentrionale. En dernier lieu, on construisit le bâtiment de l'aile ouest, puis de l'aile sud du cloître. Des observations effectuées lors de la restauration de l'église ont montré qu'elle a dû être munie d'un premier corps occidental (porche ou narthex), raccordé à la galerie ouest du cloître. En effet, nous avons observé qu'une fenêtre basse percée dans le mur occidental de l'église a été rétrécie pour permettre l'appui d'une toiture à l'extérieur, avant d'être complètement condamnée par le mur sud de l'actuelle antéglise, qui en obstrue l'ouverture. En outre, la fondation de l'antéglise recouvre celle du bâtiment de l'aile occidentale du cloître.

La fouille s'est étendue jusqu'au mur sud de l'aile méridionale du cloître. Tout comme le mur nord, il a été appuyé contre l'aile orientale déjà existante. Un mur de refend divisait l'aile sud en deux locaux au moins. Le plus petit des deux devait être chauffé. Plusieurs couches successives d'argile, rougies par la chaleur, peuvent signaler le fond du foyer ou l'aire de travail devant le foyer. C'est là, entre la salle de travail (*camera*) des moines, dans l'aile est, et le réfectoire, dans l'aile sud, que se trouve habituellement – du moins dans les plus anciens établissements clunisiens – le seul local chauffé (*calefactorium*).

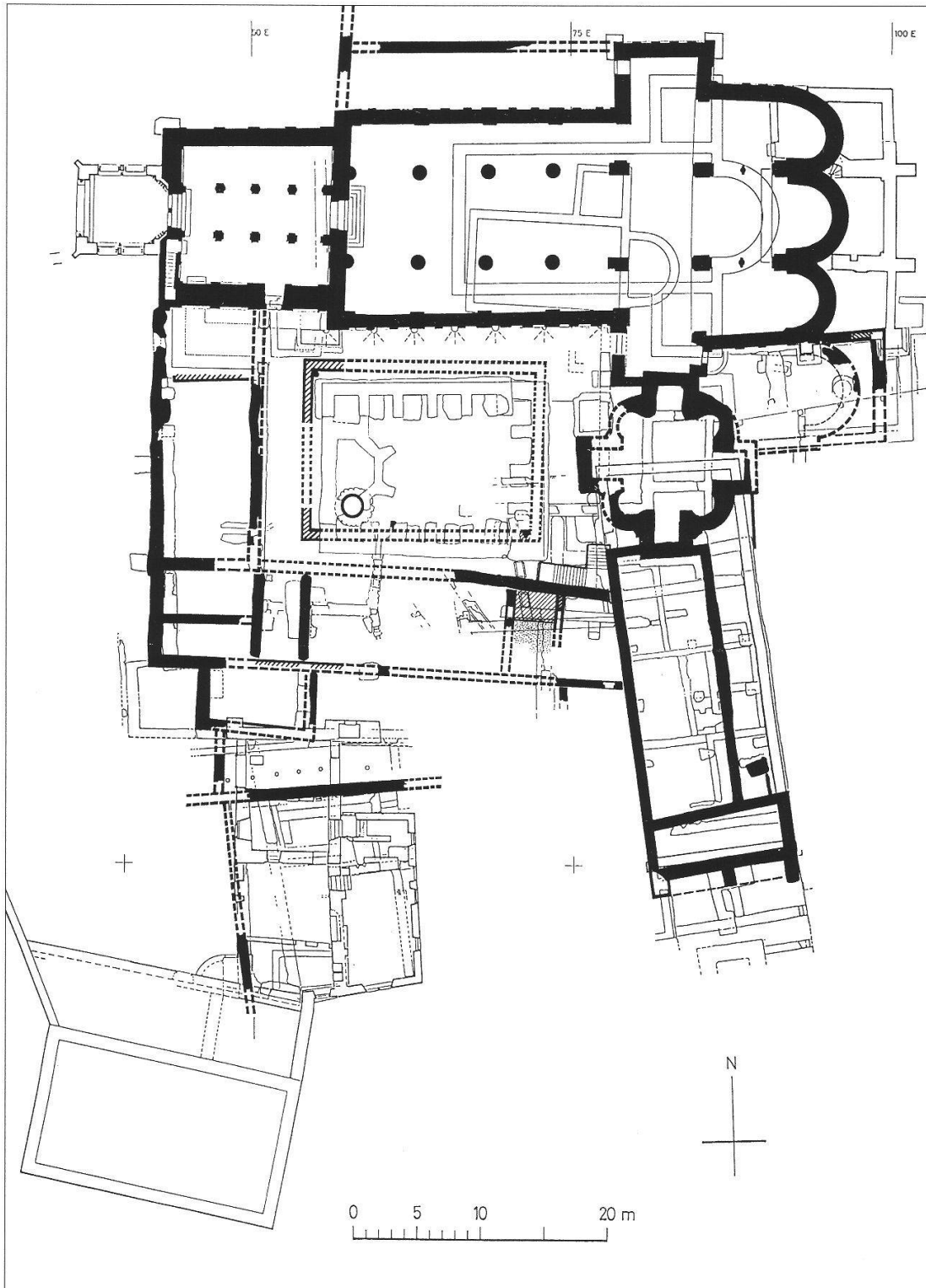
Peter Eggenberger, Jachen Sarott

Investigations et documentation : J. Sarott et P. Eggenberger, AAM, Moudon.

Rapports

– Jachen SAROTT, Peter EGGENBERGER, Laurent AUBERSON, *Romainmôtier (VD). Cloître. Fouilles archéologiques dans la galerie est (partie sud) et la travée d'angle sud-est en 1997*, Moudon, AAM, octobre 1998.

– Jachen SAROTT, Peter EGGENBERGER, Laurent AUBERSON, *Romainmôtier*



*Fig. 21. Romainmôtier – Couvent clunisien.
Le monastère au XI^e-XII^e siècle.
(Dessin AAM)*

(VD) Cloître. Fouilles archéologiques au sud-est de la galerie du cloître en 1998, Moudon, AAM, février 1999.

ROMAINMÔTIER District d'Orbe – CN 1202 525 250/171 800

M *Église clunisienne – Monument funéraire d'Henri de Sévery*

La seconde étape du programme de restauration de l'église, s'étendant à l'intérieur de l'édifice, a abordé également le monument funéraire de Henri de Sévery, prieur de Romainmôtier de 1371 à 1380, mort en 1396. Le décor sculpté, détruit au XVI^e siècle et dispersé, a été retrouvé en grande partie lors des fouilles et restaurations dans l'église et dans le cloître.

Réunissant tous les fragments conservés dans le dépôt lapidaire du site avec ceux qui avaient été partiellement recollés au début de ce siècle, une équipe pluridisciplinaire a tenté une nouvelle reconstitution, à l'aide notamment des relevés des divers fragments significatifs. La composition de la face nord du monument, du côté du chœur, est déjà établie et les recherches se poursuivent pour reconstituer la face méridionale, du côté de la chapelle au sud du chœur.

Rapport

– Atelier Roman, restaurateurs ; Atelier d'archéologie médiévale ; Hans GUTSCHER, architecte ; Brigitte PRADERVAND, Nicolas SCHÄTTI, historiens d'art (réd.), *Église de Romainmôtier. Tombeau d'Henri de Sévery. Rapport de synthèse sur les études effectuées en 1998 et présentation des principaux résultats*, octobre 1998.

THIERRENS District de Moudon – CN 203 547 820/172 650

HM *Église – Sépultures du haut Moyen Âge*

Lors de travaux de drainage, d'assainissement et de relevé des fondations de l'église, des tombes en dalles, caractéristiques des VI^e et VII^e siècles après J.-C., ont été observées.

Documentation : AAM, Moudon.

Rapports

– Laurent AUBERSON, Jachen SAROTT, *Thierrens (VD). Église Saint-Martin. Analyse archéologique de la façade sud 1998*, Moudon, AAM, août 1998.

– Laurent AUBERSON, Franz WADSACK, *Thierrens (VD). Église Saint-Martin.*

Observation archéologiques 1998. Tombes du haut Moyen Âge à l'angle sud-ouest (extérieur). Maçonneries du chœur gothique, Moudon, AAM, août 1998.

VILLENEUVE District d'Aigle – CN 1264 561 200/138 800
N-Br-L-R *Cône de déjection de la Tinière*

La construction de la voie ferrée recoupant profondément le cône de la Tinière en 1856-1866, et mettant en évidence plusieurs niveaux archéologiques, a permis au géologue et archéologue Karl Adolf von Morlot d'élaborer une méthode de datation absolue pour cette séquence sédimentaire qui était totalement novatrice.

Un siècle et demi plus tard, on reconnaît l'étonnante exactitude de ses résultats.

Publication

– Philippe SCHENEICH, Pierre CORBOUD, « The “dating” of the Tinière trench by A. Morlot in 1856-1866 : one of the first attempts of absolute dating in archeology and quaternary geology », in *Symposium international ¹⁴C et archéologie*, 3, Lyon, 1999, *Revue d'Archéométrie*, n° 23, 1999.

VEVEY District de Vevey – CN 1264 554 675/145 550
R *Vicus romain de Vevey*

Les aménagements extérieurs de surface et l'arborisation mis en place à l'issue de l'édification du complexe scolaire de Sainte-Claire nous ont donné l'occasion de mener quelques sondages complémentaires sur le site, notamment devant la bibliothèque, à l'endroit du décrochement vers le nord du système de défense médiéval, ainsi que dans la zone située au nord-ouest de la partie explorée en 1997. Les premiers ont permis d'une part de préciser le plan archéologique et de constater que la succession chronologique observée plus en amont se confirmait à cet endroit du *vicus*, plus près du rivage antique. D'autre part, comme en 1997, nous avons remarqué que les structures médiévales non seulement coupaient brutalement les vestiges romains mais aussi qu'elles s'y appuyaient en les réutilisant (voir à ce propos *infra*, *Quartier Sainte-Claire*).

Les sondages pratiqués dans la partie occidentale n'ont montré qu'un niveau constant de circulation d'époque romaine situé à la même altitude que l'ensemble de la voirie. Nous nous trouvons donc à cet endroit devant un espace vide de toute construction, d'au moins 35 m de largeur, perpen-

diculaire à la ligne de rivage, au débouché de trois voies parallèles mesurant chacune près de 10 m de largeur. Il nous faut malheureusement attendre l'année 2000 et la reprise des travaux sur le site pour espérer définir la nature de cet espace, *forum*, limite occidentale du *vicus* ou simple terrain vague.

Par ailleurs, nous avons exercé également une surveillance archéologique à proximité du complexe scolaire, à l'occasion de la réfection de l'ancien café de la Valsainte, situé rue du Collège, non loin de l'église Sainte-Claire. Nous avons pu constater qu'à cet endroit, une légère couche de démolition romaine surmontait un niveau de gravier lacustre de pendage nord-sud. Il est tentant d'y voir l'amorce de la grève du lac antique qui devait se situer un à deux mètres en contrebas, au niveau de la rue d'Italie.

Claude-Alain Paratte

Investigation et documentation : C.-A. Paratte, MHAVD.

VEVEY District de Vevey – CN 1264 554 650/145 500
M *Quartier Sainte-Claire – Fortifications urbaines médiévales*

La construction d'un centre paroissial au nord de l'église Sainte-Claire a mis au jour plusieurs éléments du fossé et de l'enceinte médiévale de Vevey.

Rapport

– Claire JAVET, *Vevey. Église Sainte-Claire. Terrassement pour la création d'une salle de paroisse. Documentation archéologique mai-juin 1997*, Archéotech, Pully, 27 octobre 1998.

YVERDON-LES-BAINS District d'Yverdon – CN 1203 538 900/180 900
R *Rue des Jordils 43-45*

À l'occasion d'un chantier de construction, relevé de diverses structures maçonnées, de fosses et de niveaux archéologiques attestant une extension de l'habitat sans cette partie du site d'Eburodunum, à 200 m du *castrum*.

La présence d'ossements humains dispersés est probablement significative de la proximité de la nécropole dite des Jordils, qui marquait l'extrémité de l'agglomération antique.

Investigations et documentation : C. Brunetti, F. Eschbach, Archéodunum SA.

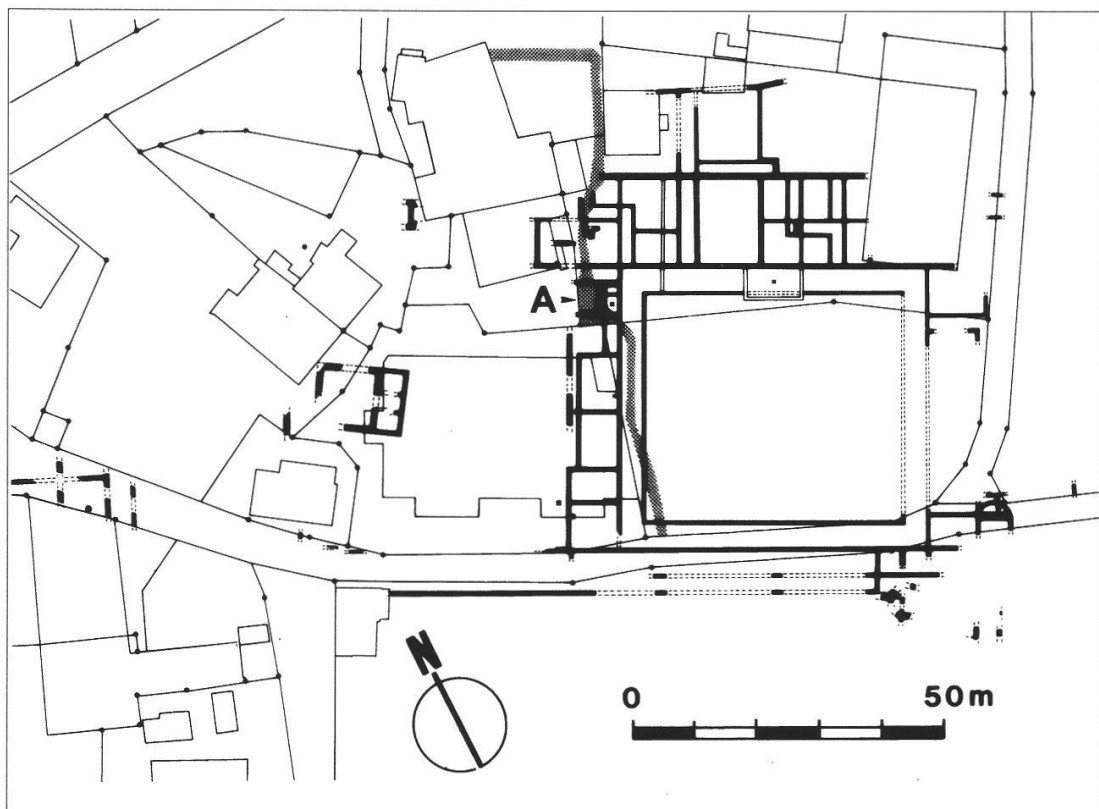


Fig. 22. Yvonand – Mordagne. Plan général de la pars urbana.
 En grisé, implantation de la tranchée électrique ;
 A : emplacement de la nouvelle mosaïque.
 (Dessin : C.-A. Paratte, MHA VD).

Rapport

– Caroline BRUNETTI, François ESCHBACH, *Rapport sur les sondages effectués à Yverdon (VD), rue des Jordils n° 43-45*, Gollion, Archéodunum SA, juillet 1998.

YVONAND District d'Yverdon – CN 1183 546 400/183 500

R Villa romaine de Mordagne

L'enfouissement de canalisations électriques à l'emplacement de la *pars urbana* de la villa gallo-romaine de Mordagne a imposé une surveillance archéologique minutieuse. En effet, situées à la limite occidentale des investigations des années 1991-92, les tranchées exécutées nous ont permis de mieux saisir l'articulation des vestiges découverts à l'époque avec ceux relevés vingt ans auparavant (fig. 22). Outre une meilleure compréhension du plan de cette partie de la demeure, caractérisé par une très forte symétrie avec l'aile

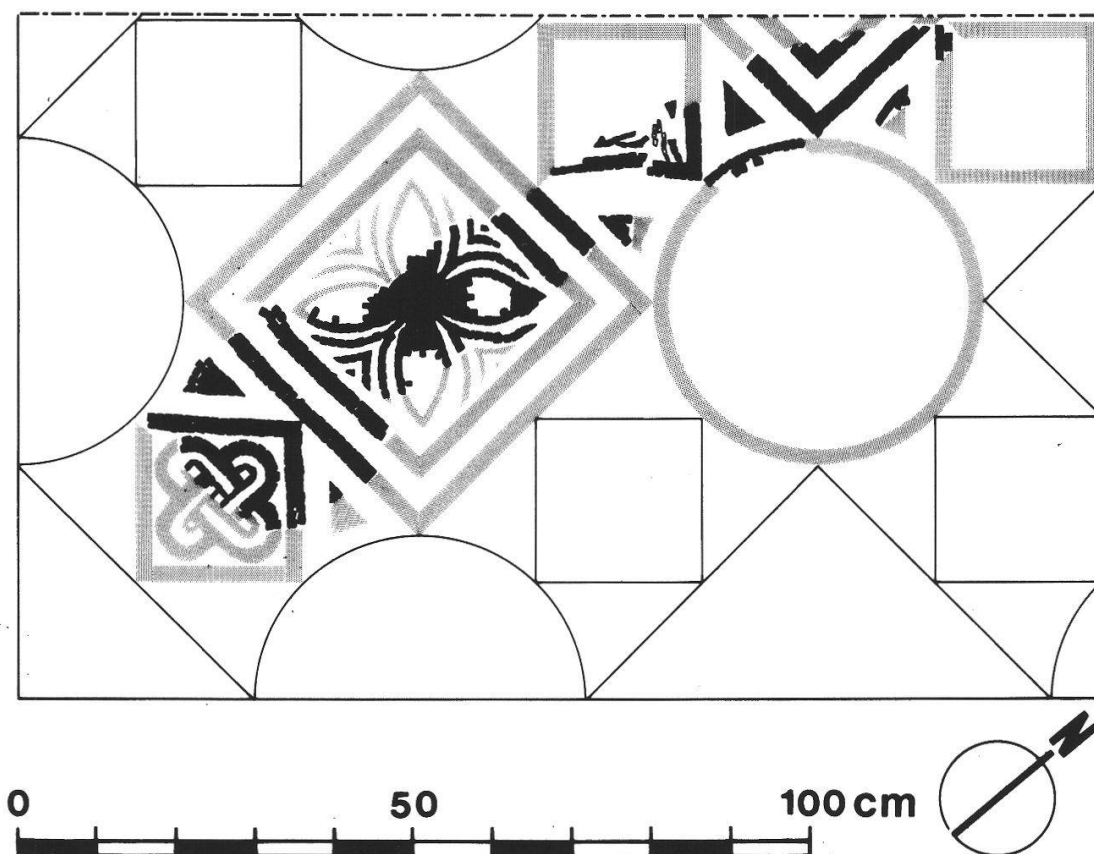


Fig. 23. Yvonand – Mordagne. Relevé du fragment de mosaïque et reconstitution du tracé.

(Dessin : C.-A. Paratte et K. Weber, MHA VD)

orientale, cette intervention a surtout permis la mise au jour d'une nouvelle mosaïque, demeurée inconnue jusqu'à ce jour. Du pavement, fortement perturbé par les constructions modernes, il ne subsiste à cet endroit qu'une bande de 20 cm de largeur sur 1 m de longueur. Il demeure néanmoins possible qu'une partie de son extension vers l'ouest soit préservée, sous un jardin privé. Une campagne de sondages prévue en 1999 nous apportera la réponse. Malgré son mauvais état de conservation, il est possible de restituer l'organisation générale du décor (fig. 23). Le champ est couvert par une composition de cercles et de carrés sur la pointe déterminant des rectangles curvilignes. Chaque rectangle inscrit un carré droit et dispose quatre triangles noir à base concave dans les espaces résiduels. Les grands carrés sur la pointe en emboîtent un second, encadrant le décor. Seuls trois éléments de ce dernier sont préservés. Dans les petits carrés, seuls subsistent d'une part un nœud de Salomon noir et blanc et d'autre part des fragments d'un probable fleuron tournoyant polychrome, noir, blanc, rouge et bleu. Le grand carré présente un fleuron polychrome blanc noir et rouge composé de quatre feuilles

lancéolées disposées autour d'un bouton central, séparées par des bouquets à deux feuilles. Ce type de pavement trouve son origine dans la vallée du Rhône, vers le milieu du second siècle (par exemple à Vienne ou à Sainte-Colombe),¹⁵ et se retrouve à la même période à Nyon (mosaïque de la Muraz II).¹⁶

Mentionnons enfin que des fragments à tesselles noires et blanches et formant l'angle d'une tresse à trois brins, retrouvés en 1991 à proximité immédiate de cette nouvelle mosaïque proviennent à n'en pas douter de sa bordure.

Claude-Alain Paratte

Investigations et documentation : C.-A. Paratte, K. Weber, MHAVD.

¹⁵ *Recueil des Mosaïques de la Gaule Narbonnaise III*, 2, n° 275 et n° 335.

¹⁶ *Die römischen Mosaiken der Schweiz*, Tf 27, 86.4.